



Jean-Claude Dupuis

Lionel Groulx (1878–1967) L’historien national du Québec

Le chanoine Lionel Groulx est la plus brillante figure de l’histoire intellectuelle du Québec¹. Le nationalisme groulxien s’inscrivait dans l’esprit de la célèbre maxime : « La langue gardienne de la foi. » De nos jours, il n’est pas très politiquement correct de se réclamer de Groulx. Ses ouvrages historiques sont considérés comme « dépassés » par les insipides historiens pseudo-scientifiques qui encombrant nos universités. Ses écrits politiques sont qualifiés de « réactionnaires », voire de « racistes ». On reconnaît la grandeur du personnage. Les antinationalistes fanatiques qui voudraient débaptiser la station de métro Lionel-Groulx ou le cégep Lionel-Groulx ne sont qu’une poignée². Mais bien peu de gens oseraient affirmer que notre historien national a encore quelque chose à nous apprendre³.

Jean-Claude Dupuis Ph.D., Independent researcher
jeanclaudedupuis1660@gmail.com • ORCID number : none

¹ Pour télécharger ses écrits en PDF : La Fondation Lionel-Groulx (fondationlionel-groulx.org), consulté le 21 juillet 2023.

² Tétreault, Alexis. « À la défense de Lionel Groulx ». *Le Devoir*, 27 juin 2020.

³ De très nombreuses études ont été consacrées à Lionel Groulx, mais la seule biographie complète de notre historien national a été publiée assez récemment : Courtois,



L'œuvre de Lionel Groulx reste pourtant d'actualité. En son temps, le Québec était menacé d'anglicisation par l'empire britannique, de nos jours il l'est par le mondialisme cosmopolite. C'est le même combat, la lutte pour la survivance de la nation franco-catholique qui a peuplé la vallée du Saint-Laurent au XVII^e siècle, et qui a été conquise par les Anglo-Saxons, militairement en 1760 et culturellement en 1960.

Actuellement, la jeunesse québécoise n'a plus de points de repère. L'héritage national a été dilapidé par la Révolution tranquille (1960–1970). La déchristianisation a entraîné une acculturation : les *Canadiens français* sont devenus des *Québécois*, c'est-à-dire des Américains (temporairement) francophones. Les droits de la personne ont remplacé les Lois de Dieu ; la race française est submergée par l'invasion migratoire ; la langue de Molière n'est plus le critère d'appartenance à la *nation*, mais simplement l'idiome commun d'une *société* québécoise démocratique, multiculturelle et individualiste.

Mais plusieurs jeunes sont en recherche. Ils veulent redécouvrir leur personnalité collective, leurs racines historiques et leurs valeurs spirituelles. Ils se tournent vers l'œuvre de Lionel Groulx, dont ils ont vaguement entendu parler, ne serait-ce qu'en mal. Leur quête identitaire les rapproche souvent de la foi catholique. Ces jeunes idéalistes sont l'espoir de la patrie. On pourrait leur appliquer ce passage d'un

Charles-Philippe. *Lionel Groulx, le penseur le plus influent de l'histoire du Québec*. Montréal : Les Éditions de l'Homme, 2017, 575 p. C'est un ouvrage remarquable, et à l'éloge de Groulx. Cependant, on peut reprocher à Courtois d'avoir présenté Groulx comme une sorte de « précurseur » de la Révolution tranquille. Groulx a pu approuver quelques aspects secondaires de la Révolution tranquille, comme la nationalisation de l'hydro-électricité, mais il s'opposait résolument à ce qui constitue l'essence de la Révolution tranquille, soit la laïcisation et l'américanisation du système d'éducation du Québec. Charles-Philippe Courtois essaye en quelque sorte de « récupérer » Groulx au profit de la « modernité », sans doute pour ne pas être perçu comme un « réactionnaire » dans les milieux universitaires.

célèbre discours de Lionel Groulx, prononcé au Congrès de la langue française de 1937 :

« Le souffle de grandeur, le voici qui commence à soulever une génération. La jeunesse la plus intelligente le porte déjà dans ses yeux. Voilà pourquoi je suis de ceux qui espèrent. Parce qu'il y a Dieu, parce qu'il y a les ancêtres, j'espère par-dessus mon temps, par-dessus tous les découragés. Notre État français, nous l'aurons. Les défaitistes peuvent nous crier : vous êtes la dernière génération de Canadiens français. Je leur réponds, avec toute la jeunesse : nous sommes la génération des vivants, vous êtes la dernière génération des morts !⁴ »

L'enfant de Vaudreuil

Lionel Groulx est né à Vaudreuil, dans la région de Montréal, en 1878⁵. Il venait d'une famille paysanne de 14 enfants. Son père, Léon Groulx, était analphabète. Il a signé le registre de baptême avec un X. Il est mort de la variole, six mois après la naissance de son fils. La mère du petit Lionel, Philomène Pilon, s'est remariée avec Guillaume Émond l'année suivante. Elle était plus instruite que son mari, comme c'était souvent le cas à cette époque. C'est elle qui favorisa l'éveil intellectuel de Lionel Groulx. Mais la famille Émond était pauvre. Le curé de la paroisse lui a procuré une bourse pour que Lionel puisse faire ses études primaires à l'Académie des Clercs de Saint-Viateur de Vaudreuil (1884–1890) et son cours classique au Séminaire de Sainte-Thérèse (1891–1899).

La pendaison de Louis Riel, à la suite du soulèvement des Métis franco-catholiques de l'Ouest canadien, en 1885, a réveillé le nationa-

⁴ Groulx, Lionel. « L'histoire, gardienne des traditions vivantes », *Directives*. Montréal : Les Éditions du Zodiaque, 1937, p. 241–242.

⁵ Groulx, Lionel. *Mes Mémoires*. Montréal : Fides, 1970–1974, 4 tomes.

lisme canadien-français. Lionel Groulx se souvient d'avoir chanté la « Marseillaise rielliste » à l'école⁶. Ce fut son premier contact avec la politique. Il avait sept ans.

À l'adolescence, Groulx avait un tempérament mélancolique, voire dépressif. Il a mal supporté le pensionnat de Sainte-Thérèse⁷. Il noya ses peines dans la lecture. Il admirait Corneille, mais les écrivains romantiques du XIX^e siècle l'attiraient davantage. Il appréciait le « Grand Louis Veuillot », le maître à penser de l'ultramontanisme. Mais il lisait aussi des auteurs catholiques libéraux, comme Montalembert et Lacordaire.

Groulx était un autodidacte. Il n'a jamais bénéficié de l'enseignement d'un grand professeur. Les collègues classiques québécois de la fin du XIX^e siècle n'avaient pas la qualité de ceux des années 1950. Groulx se plaindra plus tard de ne pas avoir eu de véritables maîtres. Il reprochait aux collègues de son temps de ne pas avoir enseigné le patriotisme. Dans ses *Mémoires*, il raconte qu'il avait participé au concours Prince de Galles, organisé par le Séminaire de Québec. L'exercice consistait à rédiger un discours prononcé en 1745 par le gouverneur du Massachussetts contre les « papistes de la Nouvelle-France ». Groulx et plusieurs autres étudiants ont quitté la salle en signe de protestation.

La vocation sacerdotale

Lionel Groulx a été tourmenté pendant deux ans par sa vocation. En 1897, il écrivit dans son journal intime qu'il voulait consacrer sa vie

⁶ À la mémoire de Louis Riel – la Marseillaise canadienne – Wikisource, consulté le 21 juillet 2023.

⁷ Groulx, Lionel. *Journal 1895–1911*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1984, 2 tomes.

à la religion et à la patrie. Mais de quelle manière ? En se faisant prêtre pour sauver les âmes, avocat pour se lancer en politique, journaliste pour défendre l'Église ? Groulx songea même à se faire cultivateur pour perpétuer la tradition familiale. Il restait profondément attaché à son milieu rural. Il aimait les travaux des champs.

Son directeur spirituel, l'abbé Sylvio Corbeil, lui a dit qu'il était fait pour l'enseignement. Or à cette époque, l'enseignement secondaire et supérieur était la chasse-gardée du clergé, à l'exception des facultés universitaires de droit et de médecine. Lionel Groulx sera donc un « prêtre-éducateur ». Mais son apostolat pédagogique ne se limitera pas à ses seuls étudiants. Groulx deviendra le « directeur spirituel » de la nation canadienne-française.

Dans ses *Mémoires*, Groulx expose laconiquement la source de sa vocation : « Je suis né de parents chrétiens, gens de la campagne et de la terre, pour qui l'appel au sacerdoce restait la suprême ambition familiale⁸. »

Le Grand Séminaire de Montréal

Lionel Groulx entre au Grand Séminaire de Montréal en septembre 1899, mais cette institution le déçoit :

« Nos professeurs, pour un bon nombre des sulpiciens, Français de France, étaient d'admirables hommes de prière et d'oraison. Véritables ascètes que ces bons *Messieurs*, professeurs convenables, sans pourtant beaucoup d'influence sur la communauté. Des hommes distants, austères, d'une piété grise qu'on eut dit vidée de joie. Des hommes qui vivaient au Canada depuis vingt, trente et quarante ans, mais sans y être. Des professeurs, des directeurs d'âmes qui formaient des prêtres

⁸ Groulx, Lionel. *Mémoires*, t. 1. p. 67.

abstrait, nullement préparés à leur milieu concret, milieu que ces immigrants de France ne connaissaient guère et dont ils ne nous parlaient jamais. Je n'ai pas oublié cette expression qui leur revenait souvent sur les lèvres : dans *votre* pays, messieurs... Dirais-je, en outre, que des traces de jansénisme s'effaçaient lentement au Séminaire sulpicien ? Alors qu'à Sainte-Thérèse, je pouvais communier quotidiennement, au Grand Séminaire, il me fallut une permission spéciale. On mettait l'accent sur la mortification beaucoup plus que sur la pratique de la charité, le libre envol de l'âme dans l'amour divin. Religion trop négative, prêtre inadapté à son milieu : deux défauts qui pourraient expliquer les déficiences de la religion canadienne⁹. »

La critique de Groulx était probablement juste. Mais son malaise s'explique davantage par le fait qu'il semble avoir eu autant de mal à supporter la vie monastique du Grand Séminaire qu'il avait eu du mal à supporter la vie de pensionnaire au Collège de Sainte-Thérèse. Sa santé physique et nerveuse était fragile. Il faisait de la contention. Il a souffert de diphtérie et d'appendicite. Son directeur spirituel lui a permis de quitter le Séminaire, au bout de seulement quatre mois, pour aller se reposer dans sa famille.

L'évêché de Valleyfield

Mgr Médard Émard accueillit Groulx à l'évêché de Valleyfield. Il lui confia des tâches de secrétariat et d'enseignement, tout en lui permettant de poursuivre ses études de prêtrise avec un programme de lectures dirigées. Lionel Groulx est toujours resté un autodidacte. Il n'a jamais reçu de formation philosophique et théologique structurée. Son œuvre s'en ressent un peu. C'était un romantique plutôt qu'un thomiste.

⁹ Groulx, Lionel. *Mémoires*, t. 1., p. 74-75.

En 1902, Groulx eut la surprise d'apprendre que Mgr Émard reportait à plus tard son ordination au sous-diaconat. « Mes idées politiques, écrit-il dans ses *Mémoires*, étaient diamétralement opposées aux siennes¹⁰. » Mgr Émard était le seul évêque québécois qui soutenait le parti libéral de Wilfrid Laurier, même après que le premier ministre du Canada ait accepté la suppression des écoles catholiques par le gouvernement provincial au Manitoba, en 1896. Mgr Émard n'était pas ultramontain. Il détestait les journalistes Louis Veillot et Jules-Paul Tardivel¹¹.

Mais il faut dire que Lionel Groulx était un séminariste indiscipliné¹². Il en menait trop large au Collège de Valleyfield. Il faisait de la direction spirituelle sans être prêtre. Son charisme lui attirait des « disciples ». Il faisait partie du « clan des thérésiens », un groupe de prêtres-enseignants qui venait du Collège de Sainte-Thérèse et qui critiquaient l'autorité de Mgr Émard. Le directeur du Collège de Valleyfield reprochait à Groulx de trop s'inspirer des *Lettres de collège* de Montalembert et de Lacordaire. Une imprudente exaltation romantique semblait animer le jeune séminariste-éducateur.

Mgr Émard a probablement rendu service à Groulx en lui servant une leçon d'obéissance. Groulx aura ensuite plus de respect pour ses supérieurs. Simple erreur de jeunesse, mais qui révèle deux traits de sa personnalité : un esprit frondeur et une volonté de réforme.

Lionel Groulx retourna au Grand Séminaire de Montréal à l'automne 1902. Cette fois, son séjour s'est bien passé. Il appréciait maintenant ses professeurs. Il écrivit une lettre d'excuse à Mgr Émard. L'évêque de Valleyfield les accepta de bonne grâce et il l'a ordonné prêtre, le 28 juin 1903.

¹⁰ Groulx, Lionel. *Mémoires*, t. 1. p. 78.

¹¹ Mgr Febvre, Justin. *Vie et travaux de Jules-Paul Tardivel, fondateur du journal La Vérité, à Québec*. Paris : Arthur Savaète, 1906, 245 p.

¹² Courtois, Charles-Philippe. *Lionel Groulx*. p. 78.

Un mouvement de jeunesse

Après son ordination, Lionel Groulx est revenu au Collège de Valleyfield. En 1904, il participa activement à la fondation de *L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française* (ACJC). Cette organisation entendait former la jeunesse étudiante sur les plans spirituel, social et national. Sa devise était : « Piété, étude, action ».

L'ACJC liait le catholicisme au nationalisme. Elle proposait d'adopter le Carillon-Sacré-Cœur comme drapeau national des Canadiens français. Elle a soutenu la « Loi Lavergne », en faveur de l'usage du français dans les services publics du gouvernement provincial. À l'époque victorienne, l'État québécois travaillait en anglais. L'ACJC réclamait aussi plus de bilinguisme dans l'État fédéral et les compagnies de chemin de fer. Elle demandait que les nouvelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, créées en 1905, reconnaissent les droits linguistiques et scolaires des franco-catholiques¹³. Elle proposait d'élever un monument à Dollard des Ormeaux, qui avait héroïquement sacrifié sa vie et celles de ses compagnons pour repousser une offensive iroquoise sur la rivière Outaouais en 1660¹⁴.

Le nationalisme d'Henri Bourassa

Henri Bourassa a été le maître à penser des nationalistes canadiens-français, de 1900 à 1920¹⁵. Il fut l'idole de jeunesse de Lionel Groulx.

¹³ Malgré les promesses de Wilfrid Laurier, ces deux provinces seront finalement unilingues anglaises, avec un système scolaire public non-confessionnel.

¹⁴ Groulx, Lionel. *Dollard est-il un mythe ?* Montréal et Paris : Fides, 1960, 57 p.

¹⁵ Rumilly, Robert. *Henri Bourassa, la vie publique d'un grand Canadien*. Montréal : Chanteclerc, 1953, 791 p. ; Bélanger, Réal. *Henri Bourassa, le fascinant destin d'un homme libre*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2013, 570 p.

Ce grand intellectuel, petit-fils de Louis-Joseph Papineau¹⁶, s'est fait élire à la Chambre des Communes sous l'étiquette libérale en 1837. Mais il a rompu avec le premier ministre Wilfrid Laurier dès 1899. Bourassa s'opposait à la participation du Canada à la Guerre d'Afrique du Sud (1899–1902). L'empire britannique livrait alors une guerre injuste aux Boers (Afrikaners) pour s'emparer des mines d'or et de diamants de la région de Johannesburg. Bourassa a fondé la « Ligue nationaliste du Canada » (1904) pour réclamer une pleine autonomie du pays en politique extérieure, mais sans rompre complètement avec l'empire. Il a créé le journal *Le Devoir* (1910), défendu les écoles françaises de l'Ontario (1912) et combattu la conscription (1917). Il était en faveur d'un Canada binational, décentralisé et indépendant de l'Angleterre. Il adhérait intégralement à la doctrine sociale de l'Église catholique.

Lors du Congrès eucharistique international de Montréal, en 1910, Henri Bourassa a prononcé à la basilique Notre-Dame un célèbre discours qui liait le catholicisme au nationalisme¹⁷. L'archevêque de Westminster (Londres), Mgr Francis Bourne, avait laissé entendre que les Canadiens français devaient renoncer à leur nationalisme pour faciliter la conversion des anglo-protestants au catholicisme. Bourassa lui avait répondu : « Ce n'est pas à l'école du Christ que j'ai appris à compter le droit et les forces d'après le nombre et par les richesses. Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai ; mais nous comptons pour ce que nous sommes, et nous avons le droit de vivre. Laissez-nous notre place au foyer de l'Église. »

¹⁶ Chef de l'insurrection des Patriotes de 1837.

¹⁷ Bourassa, Henri. « Discours prononcé lors du Congrès eucharistique de Montréal (10 septembre 1910) », dans Lamonde, Yvan et Corbo, Claude. *Le Rouge et le Bleu : une anthologie de la pensée politique au Québec de la Conquête à la Révolution tranquille*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2009, p. 315–320.

Un voyage d'étude en Europe

De 1906 à 1909, l'abbé Groulx a suivi des cours de théologie, de littérature et de sciences sociales à l'Université grégorienne à Rome, à l'Université de Fribourg en Suisse, et à la Sorbonne à Paris¹⁸. C'était une formation disparate. Le doctorat en théologie qu'il a obtenu ne signifiait pas grand-chose, mais le contact avec le Vieux Monde l'a enrichi.

Groulx a découvert l'anticléricalisme fanatique du maire juif de Rome, Ernesto Nathan, et du chef du gouvernement maçonnique de France, Émile Combes. À Paris, on lui a recommandé de porter le clergyman des pasteurs protestants plutôt que la soutane des prêtres catholiques pour ne pas être agressé dans la rue. Mais Groulx a refusé de camoufler son sacerdoce.

Le jeune abbé a été fortement impressionné par le pape saint Pie X. Il a été reçu deux fois en audience semi-privée par le Saint-Père. Groulx rappelle dans ses *Mémoires* que l'encyclique antimoderniste *Pascendi* (1907) avait soulevé beaucoup d'opposition. Les professeurs de la Grégorienne la critiquaient ouvertement. Au Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, on disait que *Pascendi* marquait un retour à « l'obscurantisme médiéval ». Groulx a été scandalisé par l'insubordination du clergé français.

Pendant, Lionel Groulx suivait le pape parce que c'était le pape. Il ne semblait pas comprendre lui-même en quoi consistait le modernisme. Son manque de formation philosophique et théologique se faisait ici sentir.

Lionel Groulx a constaté avec bonheur que la « France réelle », catholique et traditionnelle, survivait encore sous le « pays légal »,

¹⁸ Groulx, Lionel. *Correspondance 1894–1967*, tome 2 : *Un étudiant à l'école de l'Europe (1906–1909)*. Montréal : Fides, 1993, 839 p.

républicain et anticlérical. Il passa l'été de 1908 au manoir du comte Jules de Cuverville en Bretagne. Ce vice-amiral à la retraite, devenu sénateur, avait fait la guerre de Crimée (1853–1856). C'était un ami personnel de Louis Veillot. En 1893, il avait écrit une brochure intitulée *Le Canada et les intérêts français*. Groulx a rencontré le comte Pierre des Jars de Keranrouë, l'ancien instructeur militaire des zouaves pontificaux canadiens. Il a également fait la connaissance du célèbre chansonnier breton, Théodore Botrel.

L'abbé Groulx a ensuite visité Londres. La politesse des services publics anglais l'a agréablement surpris, surtout en comparaison de l'attitude des fonctionnaires français, souligne-t-il. L'empire britannique paraissait alors inébranlable. Personne ne parlait de la menace allemande. Groulx avait vraiment l'impression de se trouver chez les « maîtres du monde ».

Mais ce qu'il a le plus apprécié de son voyage en Europe, écrit-il dans ses *Mémoires*, c'est son retour au Québec : « C'est l'entrée dans le fleuve. Sur les deux rives, les fermes, les clochers, les villages blancs ont le plus séduisant des sourires. On entonne spontanément l'*Ô Canada*¹⁹. J'ai promis de faire un pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré. J'accomplis mon vœu. Je descends à la gare de Vaudreuil. À la maison, on m'attendait. Je renonce à décrire ce bonheur tout simple, et pourtant si profond, si émouvant, de mon retour dans mon petit pays, dans ma famille, après trois ans d'absence²⁰. »

¹⁹ L'*Ô Canada*, composé en 1880 par Adolphe-Basile Routhier, était à l'origine un hymne patriotique strictement canadien-français, bien qu'il ait été ensuite récupéré par la fédération canadienne, soi-disant bilingue *Coast to Coast*.

²⁰ Groulx, Lionel. *Mémoires*, t. 1. p. 402.

Les innovations pédagogiques

Lionel Groulx pensait que l'on devait améliorer les méthodes d'enseignement, un peu sclérosées, des collèges classiques. Il introduisit certaines innovations au Collège de Valleyfield : moins de dissertations, plus de lectures, des forums de discussion. Les élèves, pensait-il, devaient lire les œuvres classiques au lieu de simplement en entendre parler. Il ajouta des ouvrages canadiens-français au programme, dont le roman séparatiste et antimaçonnique de Jules-Paul Tardivel, *Pour la Patrie* (1895).

En 1912, Lionel Groulx a publié son premier livre, *Une croisade d'adolescents*²¹. Il racontait les débuts de l'ACJC et il exposait son idéal pédagogique. L'idée maîtresse de Groulx, c'était d'unir l'action catholique à l'action nationale. Il écrivait dans *Le Devoir* et *La Revue canadienne*. Il prenait la parole sur diverses tribunes. Il fit un sermon de carême à la cathédrale de Montréal. L'abbé Groulx commençait à devenir une personnalité publique.

En 1916, il publia *Les Rapailages*, un recueil de contes et de poèmes du terroir²². La célèbre *Leçon des érables* illustre la mission de l'historien :

« Ils gardent l'avenir ceux qui gardent l'histoire,
Ceux dont la souvenance est sans mauvais remords,
Et qui, près des tombeaux où sommeille la gloire,
À l'âme des vivants mêlent l'âme des morts.

²¹ Groulx, Lionel. *Une croisade d'adolescents*. Montréal : Imprimerie de l'Action Sociale, 1912, 264 p.

²² Groulx, Lionel. *Les Rapailages, vieilles choses et vieilles gens*. Montréal : Éditions du Devoir, 1916, 159 p.

Tout noble mot de France est fait d'un peu d'histoire,
En gardant bien sa langue, on garde bien son âme²³. »

L'activisme de Groulx dérangeait certains prêtres du Collège de Valleyfield, et surtout son évêque. La soirée qu'il avait organisée en l'honneur de Louis Veillot fut interprétée comme une critique du libéralisme de Mgr Émard. Groulx sentit qu'il était devenu *persona non grata* à Valleyfield. Il demanda à être incardiné dans le diocèse de Montréal, où il comptait déjà plusieurs amis nationalistes. Mgr Émard était heureux de se débarrasser de ce jeune abbé contestataire.

L'enseignement de l'histoire

En 1915, Henri Bourassa déplora dans *Le Devoir* la piètre qualité de l'enseignement de l'histoire du Canada dans les collèges. Lionel Groulx lui répondit par lettre que plusieurs jeunes professeurs essayaient d'améliorer les choses, et qu'il avait lui-même rédigé un manuel d'histoire du Canada pour ses élèves. Bourassa publia la lettre de Groulx. Il réclama ensuite l'établissement d'une chaire d'histoire du Canada à l'Université de Montréal. L'archevêque de Montréal, Mgr Paul Bruchési, a retenu l'idée. Il a proposé à Groulx de faire une série de conférences à l'Université durant l'année scolaire de 1915–1916.

Malgré son manque de préparation, Groulx accepta de relever le défi dans le contexte, particulièrement tendu, de l'abolition des écoles françaises en Ontario (1912) et de la crise de la conscription (1917)²⁴. Il en sortit une suite d'ouvrages remarquables : *Nos luttes constitu-*

²³ Groulx, Lionel. *Les Rapailages.*, p. 10–11.

²⁴ Durant la Première Guerre mondiale, les Canadiens anglais voulaient se battre avec enthousiasme au côté de leur mère-patrie, mais les Canadiens français étaient beaucoup plus réticents à revêtir l'uniforme de Sa Majesté britannique.

tionnelles (1916), *La Confédération canadienne* (1918), *La naissance d'une race* (1919), *Lendemain de Conquête* (1920) et *Vers l'émancipation* (1921).

La vision groulxienne de l'histoire du Canada se démarquait du discours « loyaliste » que les Canadiens français avaient tenu durant tout le XIX^e siècle pour amadouer les Anglais²⁵. Groulx s'attaqua d'abord au mythe de la noble et généreuse Angleterre : « La liberté, disait-il, ne fut pas chez nous un don, mais une conquête. » Les autorités impériales ont tout fait pour assimiler les vaincus de 1760. Notre survivance nationale ne doit rien au libéralisme anglais. Elle est le fruit de l'habileté de nos chefs politiques et religieux, de la menace américaine et, surtout, de l'enracinement de notre petit peuple dans la famille et la paroisse.

Lionel Groulx a pourfendu la thèse de la « conquête providentielle », selon laquelle le Bon Dieu aurait voulu que le Canada soit conquis par l'Angleterre pour lui épargner les horreurs de la Révolution française²⁶. Une conquête étrangère, disait-il, n'est jamais un bienfait. Comment l'empire britannique aurait-il pu préserver le Canada des Funestes Principes de 1789 ? La Révolution française découle de la Philosophie des Lumières, et la Philosophie des Lumières provient d'auteurs anglais comme John Locke, Thomas Hobbes, David Hume et Adam Smith, ou d'auteurs anglophiles comme Voltaire, Montesquieu et Rousseau. La Conquête ne nous a pas protégé du libéralisme de 1789. Elle nous a plongé, au contraire, dans le libéralisme dès 1760.

²⁵ L'historien loyaliste Thomas Chapais, qui enseignait à l'Université Laval à Québec, était le principal adversaire de Lionel Groulx, même s'ils étaient tous les deux catholiques et conservateurs.

²⁶ Groulx, Lionel. « La Providence et la conquête anglaise de la Nouvelle-France », dans *Notre maître le passé*, vol. 3. Montréal : Librairie Granger frères, 1944, p. 125–178.

L'historien iconoclaste déboulonne également les Pères de la Confédération canadienne de 1867. Il affirme qu'il n'y avait parmi eux aucun esprit transcendant, aucun homme de doctrine. Ils n'étaient que des hommes d'affaires, et mauvais négociateurs en plus. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique comptait plus de dispositions en faveur de la minorité anglo-protestante du Québec qu'en faveur de la nationalité canadienne-française²⁷. La Constitution de 1867 aurait pu être interprétée comme un pacte entre deux peuples fondateurs, mais c'est l'impérialisme britannique que l'emporta. Le Canada est devenu un pays anglais, avec une « réserve » bilingue au Québec. Les beaux discours de John A. Macdonald et de George-Étienne Cartier sur l'égalité des races n'auront été que de vaines paroles.

Par ailleurs, Groulx réfutait la légende du métissage franco-indien des débuts de la Nouvelle-France, une idée qui était largement répandue au Canada anglais. À cette époque, les Anglo-Saxons admiraient la France, tout en méprisant le Canada français. Pour surmonter ce paradoxe, ils s'imaginaient que les Canadiens français étaient une race métissée à la manière des latino-américains, donc une « race inférieure ».

Groulx démontra l'homogénéité ethnique des premiers colons du Canada. Les mariages franco-indiens ont été rarissimes. Nos ancêtres provenaient généralement du Nord-Ouest de la France, et ils parlaient la langue française de la région de Paris. Aucun dialecte provincial ne s'est implanté en Nouvelle-France. Le « parler canadien » n'était pas un « patois », un français dégénéré comparable au créole haïtien. C'était la pure langue française en usage à la cour au XVII^e siècle. Jules-Paul Tardivel l'avait démontré dans sa célèbre conférence sur *La*

²⁷ L'Acte de l'Amérique du Nord britannique est la loi du Parlement de Londres qui a créé la Confédération canadienne, en 1867. On l'appelle maintenant la « Loi constitutionnelle de 1867 ».

langue française au Canada (1901). Le roi Louis XIV disait « *moué* », et non pas « *mouà* ». La Fontaine faisait rimer le mot *froid* avec le mot *belette* parce qu'en son temps, on prononçait « *frette* », comme on le fait encore de nos jours au Québec.

Lionel Groulx a également réhabilité les Patriotes de 1837, qui avaient mauvaise réputation dans les milieux cléricaux à la fin du XIX^e siècle. Il estimait que leurs revendications étaient justes, bien que le mouvement ait été mal dirigé à cause du radicalisme et de l'anticlérisme de Louis-Joseph Papineau.

Les conférences d'histoire de Lionel Groulx ont fait beaucoup de bruit. Elles ont aidé à réveiller le nationalisme canadien-français, qui s'était passablement assoupi sous l'effet du discours de la bonne-entente franco-anglaise de Wilfrid Laurier.

L'Action française

Lionel Groulx a dirigé la revue mensuelle *L'Action française*, de 1917 à 1928. Ce fut l'apogée, non seulement de la carrière de Groulx, mais de toute l'histoire intellectuelle du nationalisme canadien-français²⁸. Le titre s'inspirait du journal royaliste de Charles Maurras, que Groulx appelait « notre grande sœur de Paris ». Mais *L'Action française* de Montréal était plus barrésienne que maurrassienne²⁹. Son combat était d'ordre culturel plutôt que politique. Dans les années 1920, le Québec se modernisait rapidement sous l'influence du capitalisme nord-américain. L'industrialisation et l'urbanisation menaçaient les traditions

²⁸ LIVRE – Un combat identitaire – L'Action française de Montréal (1917–1928), Jean-Claude Dupuis, Ph.D., Fondation littéraire Fleur de Lys (manuscritdepot.com), consulté le 21 juillet 2023.

²⁹ Trépanier, Pierre. « Le maurrassisme au Canada français ». *Les Cahiers des Dix*, n° 53, 1999, p. 167–233.

nationales, et même la foi catholique, surtout à Montréal. Les libéraux avancés défendaient les idées qui vont triompher quarante ans plus tard, lors de la Révolution tranquille. *L'Action française* de Montréal voulait endiguer l'américanisation de la société québécoise par un mouvement de réaction nationale.

« Notre doctrine, écrivait Lionel Groulx, elle peut tenir tout entière en cette brève formule : nous voulons reconstituer la plénitude de notre vie française³⁰. »

Depuis la Confédération de 1867, les Canadiens français s'étaient laissés prendre au piège d'un double patriotisme : la grande patrie canadienne et la petite patrie québécoise. Notre peuple devait, selon Groulx, clarifier son identité. Nous n'avons qu'une seule patrie : le Canada français. La religion catholique romaine et la culture française classique du XVII^e siècle en sont les piliers. Il faut combattre l'américanisation pour ne pas devenir des « Saxons parlant français ».

Le discours de *L'Action française* s'articulait autour de cinq principes : le nationalisme économique, l'indépendance politique, le catholicisme romain, la culture classique et le conservatisme social. C'était un « nationalisme intégral » qui entendait reconstruire le type ethnique que la France du Grand Siècle avait enraciné sur les rives du Saint-Laurent.

Les Canadiens français devaient d'abord reprendre la maîtrise de leur vie économique³¹. Il fallait briser le clivage socio-ethnique qui s'était établi après la conquête de 1760, avec une bourgeoisie anglaise et une classe ouvrière canadienne-française. *L'Action française* élaborait un audacieux programme de reconquête économique fondée sur l'amélioration du système d'éducation, la canalisation de l'épargne canadienne-française, le contrôle des ressources naturelles, l'achat chez

³⁰ Groulx, Lionel. « Notre doctrine ». *L'Action française* (désormais *AF*), janvier 1921, p. 25.

³¹ Groulx, Lionel. « Le problème économique ». *AF*, décembre 1920, p. 558–565.

nous, l'adoption de lois sociales et l'intervention de l'État dans l'économie. La revue était en faveur de l'industrialisation. Elle ne tenait pas un discours « agriculturiste », mais elle prônait un développement économique régional et progressif, qui s'appuierait sur une base rurale et sur des petites et moyennes entreprises canadiennes-françaises, plutôt qu'une croissance rapide, mais artificielle, concentrée à Montréal, et fondée sur la grande entreprise et les capitaux étrangers³². *L'Action française* critiquait la complaisance du gouvernement libéral du Québec pour les investissements américains. Elle réclamait, dès 1928, la nationalisation de l'hydroélectricité, une mesure qui ne sera réalisée qu'en 1963. Notons que le relatif progrès économique du Québec francophone, qui s'est accompli après 1960, a suivi les lignes directrices du programme élaboré par *L'Action française* dans les années 1920.

La religion catholique paraissait inébranlable dans le Québec de l'entre-deux-guerres. Mais *L'Action française* percevait déjà certaines fissures³³. La revue dénonçait la « double moralité » qui se répandait imperceptiblement dans l'esprit des Canadiens français. On était catholique dans la vie privée, mais libéraux dans la vie publique. L'Église occupait la première place dans la famille et à l'école, mais l'idéologie libérale régentait l'économie et la politique. On élevait une barrière entre la vie spirituelle et la vie matérielle. Ce naturalisme pratique risquait de conduire à la séparation de l'Église et de l'État. Les Montréalais assistaient à la messe le dimanche matin, et ils allaient au cinéma le dimanche après-midi. Redoutable cohabitation entre Rome et Hollywood. Il fallait combattre cette religiosité superficielle par un catholicisme intégral, plus intellectuel et plus affirmé. *L'Action française* encourageait le mouvement néothomiste, qui cherchait à

³² Dupuis, Jean-Claude. « La pensée économique de *L'Action française* (1917–1928) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, automne 1993, p. 193–219.

³³ Abbé Perrier, Philippe. « Notre intégrité catholique ». *AF*, décembre 1923, p. 322–329.

concilier la foi avec la science. Mais elle soulignait aussi que le christianisme était d'abord une affaire de vie intérieure.

Les rapports entre le nationalisme et le catholicisme ont toujours préoccupé Lionel Groulx³⁴. À ses yeux, le particularisme national ne s'opposait pas à l'universalisme catholique, il lui servait plutôt d'appui. Le surnaturel devait s'incarner dans le naturel. Dieu s'est fait homme, et cet homme avait une nationalité. Les démocrates-chrétiens qui entendaient dissocier le catholicisme du nationalisme, préparaient, sans le savoir, la génération d'apatrides et d'apostats qui fera la Révolution tranquille. Groulx a écrit dans ses *Mémoires* :

« Cette action catholique [du dominicain Georges-Henri Lévesque] que j'ai dénoncée, qui nous a fait tant de mal, doctrine d'un catholicisme irréel, intemporel, désincarné, qui ne voit dans l'Église qu'une institution planant au haut des airs, incapable de s'attacher à un peuple particulier, d'y préparer concrètement le royaume de Dieu. Je suis nationaliste pour garder à Dieu un peuple authentiquement chrétien. Pas pour d'autres motifs. Si j'ai paru m'intéresser, et fortement parfois, à des intérêts économiques, politiques, sociaux et culturels, c'est que l'observation et l'histoire m'ont aussi appris de quoi est faite la vie d'un peuple, et que la surnature a besoin de compter sur le temporel et le naturel³⁵. »

Cependant, Lionel Groulx ne subordonnait pas le catholicisme au nationalisme, à la manière de Charles Maurras³⁶. *L'Action française* de Montréal approuva la condamnation de *L'Action française* de Paris par

³⁴ Groulx, Lionel. *Mémoires*, t. 2. p. 336–344.

³⁵ Groulx, Lionel. *Mémoires*, t. 4. p. 329. Le très progressiste dominicain Georges-Henri Lévesque, doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval et grand adversaire de Duplessis, est aujourd'hui considéré comme le « père spirituel » de la Révolution tranquille. Racine Saint-Jacques, Jules. *Georges-Henri Lévesque, un clerc dans la modernité*. Montréal : Boréal, 2020, 492 p.

³⁶ Groulx, Lionel. « Le problème religieux ». *AF*, janvier 1927, p. 4–14.

le Saint-Siège, en 1926³⁷. Cette censure a souvent été mal comprise, au Québec comme en France. Rome ne condamnait pas le nationalisme ou le royalisme de Maurras, mais seulement sa philosophie positiviste. On ne trouve aucun positivisme dans la pensée de Groulx. *L'Action française* de Montréal s'est néanmoins rebaptisée « *L'Action canadienne-française* » en 1928, pour se dissocier de ce que l'Église réprouvait dans le maurrassisme³⁸. La revue publia notamment un compte-rendu élogieux du livre de Jacques Maritain, *Primaauté du spirituel* (1927)³⁹.

Par ailleurs, *L'Action française* de Montréal défendait les collèges classiques, la littérature régionaliste, la noblesse du vieux parler canadien, le droit civil français, les familles nombreuses. Elle condamnait les spectacles immoraux, l'art moderne, la presse à sensation, l'immigration inassimilable, l'exode des Canadiens français aux États-Unis, la partisanerie politique excessive.

L'Action française a émis au sujet des Juifs quelques timides critiques que les historiens modernes ne lui pardonnent guère⁴⁰. Les journaux ne parlaient pas beaucoup des horribles persécutions que les catholiques mexicains subissaient au temps de la Guerre des Cristeros (1926–1929). Lionel Groulx écrivit qu'en comparaison, « une trentaine de barbes de rabbins, coupées pour rire à Varsovie, ferait parler, dès demain, d'un effroyable pogrom et ébranlerait le chœur en colère de la presse du monde entier⁴¹ ». Cette remarque anodine est le passage le

³⁷ Pomeyrols, Catherine. « Les intellectuels québécois et la condamnation de *L'Action française* ». *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 73, janvier 2002, p. 83–98.

³⁸ Groulx, Lionel. « *L'Action canadienne-française* ». *ACF*, janvier 1928, p. 3.

³⁹ Groulx, Lionel. « *Primaauté du spirituel* par Jacques Maritain ». *AF*, septembre 1927, p. 188.

⁴⁰ Delisle, Esther. *Le Traître et le Juif: Lionel Groulx, Le Devoir et le délire d'extrême-droite dans la province de Québec (1929–1939)*. Montréal : L'Étincelle, 1992, 287 p.

⁴¹ Groulx, Lionel (sous le pseudonyme de Jacques Brassier). « Le Mexique ». *AF*, août 1926, p. 118–122.

plus « antisémite » que l'on puisse trouver dans l'œuvre de Groulx. En 1933, il écrira dans *L'Action nationale* : « L'antisémitisme, non seulement n'est pas une solution chrétienne, c'est une solution négative et niaise. » Pourtant, certains journalistes québécois associent encore fréquemment Lionel Groulx au racisme, voire au nazisme⁴².

Dans l'esprit de Lionel Groulx, la Divine Providence avait assigné au Québec la mission d'être en Amérique du Nord ce que la France était en Europe : un foyer rayonnant de civilisation latine et chrétienne, le rempart du spiritualisme contre le matérialisme.

Le séparatisme de 1922

L'Action française était en faveur de l'indépendance du Québec. C'était une idée d'avant-garde à une époque où le Canada lui-même était encore subordonné à l'empire britannique. Les relations entre les deux nationalités canadiennes étaient alors très tendues. Le gouvernement provincial de l'Ontario avait supprimé les écoles françaises en 1912. Le gouvernement fédéral avait imposé la conscription durant la Première Guerre mondiale pour bien faire sentir aux francophones que le Canada était un pays britannique. Les élections fédérales de 1917 reflétaient la division ethnique du pays : les Canadiens anglais avaient massivement voté pour le gouvernement de coalition du conservateur Robert Borden et les Canadiens français pour l'opposition libérale de Wilfrid Laurier. Le « *National Unity Cabinet* » de Borden comptait des ministres conservateurs et libéraux anglophones, mais aucun ministre francophone. En 1918, un régiment anglais de l'armée canadienne ouvrit le feu sur des manifestants anticonscriptionnistes à Québec. Une résolution plus ou moins séparatiste a été présentée à l'Assemblée

⁴² Nadeau, Jean-François. « L'héritage en demi-teinte de Lionel Groulx, 50 ans plus tard ». *Le Devoir*, 23 mai 2017.

législative de la province de Québec par le député libéral Joseph-Napoléon Francoeur, mais sans être adoptée. Après la guerre, le mouvement dit de « bonne-entente » essaya, tant bien que mal, de rétablir la paix entre les deux nationalités canadiennes.

En 1922, *L'Action française* publia une « enquête », c'est-à-dire une série d'articles, sur *Notre avenir politique*⁴³. Lionel Groulx pensait que la Confédération canadienne ne survivrait pas à l'effondrement de l'empire britannique, qui s'annonçait au lendemain de la Première Guerre mondiale. Le « squelette canadien », qui longe la frontière des États-Unis, disait-il, ne forme pas une unité géopolitique naturelle. L'Ouest est libre-échangiste et l'Est protectionniste. Le Québec et l'Ontario s'opposent par la langue et la religion. Les Maritimes se sentent plus proches de l'Angleterre que du reste du pays. Les provinces de l'Ouest aimeraient se joindre aux États-Unis. La Grande-Bretagne n'a plus ni les moyens ni la volonté de soutenir le Canada. Le Pacte binational de 1867 n'a pas été respecté par la partie anglaise. L'attachement démesuré des Canadiens anglais à l'empire britannique a freiné le développement d'un véritable patriotisme canadien. Les Orangistes ont fait du Canada un pays anglo-protestant, qui tolère à peine une « réserve » bilingue, le Québec⁴⁴. L'anglomanie menace la culture française, surtout à Montréal. L'économie québécoise tombe sous l'emprise des capitaux américains. Les nouvelles moeurs ébranlent la hiérarchie sociale et l'ordre moral.

Lionel Groulx conclut que Confédération de 1867 tire à sa fin. Le Québec est à croisée des chemins. Groulx écrit – mais sans y croire –

⁴³ Groulx, Lionel et al. *Notre avenir politique*. Montréal : Bibliothèque de l'Action française, 1923, 269 p.

⁴⁴ La Ligue d'Orange était une société secrète d'origine irlandoprotestante liée à la franc-maçonnerie qui s'est étendue au Canada avec l'immigration irlandaise, surtout dans la province de l'Ontario. Elle formait l'aile la plus radicale de l'impérialisme britannique au Canada.

que le maintien du statu quo serait l'idéal. Les Canadiens français ne doivent pas chercher à briser l'unité canadienne. Mais cette unité sera bientôt brisée par les provinces de l'Ouest. Le Québec doit donc se préparer à cette éventualité. Il pourrait former une nouvelle confédération, plus restreinte, avec l'Ontario et les Maritimes. Mais il peut aussi envisager la création d'un État français indépendant dans le Nord-Est de l'Amérique. Le territoire de ce nouveau pays pourrait dépasser les frontières de la province de Québec. Il pourrait s'étendre aux régions francophones des Maritimes, du nord de l'Ontario, du Manitoba, et même de la Nouvelle-Angleterre. Groulx précise qu'il ne s'agit pas d'un programme immédiat, mais d'un projet à long terme, peut-être dans cinquante ans.

Les séparatistes de 1922 peuvent nous paraître bien timorés, mais ils avaient au moins le courage de mettre sur la table l'option de l'indépendance nationale. Leur idéal ne ressemblait pas à celui des souverainistes actuels. Leur nationalisme était ethnique, et non pas territorial. Il s'agissait de faire l'indépendance de la « nation canadienne-française », et non pas de la « société québécoise ».

Mais un bon catholique peut-il être séparatiste ? L'Église ne prêche-t-elle pas le respect des autorités légitimes, de l'ordre établi ? L'abbé Arthur Robert, qui enseignait la philosophie à l'Université Laval, a démontré que le projet d'État français ne reposait pas sur la théorie libérale du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Cette doctrine était condamnée par l'Église parce qu'elle découlait du principe de la souveraineté populaire, proclamée par la Révolution française de 1789.

L'abbé Robert admet qu'une nation ne peut pas se séparer d'un pays uniquement parce que ce pays serait sous l'autorité d'une autre nationalité. Mais la loi naturelle et divine accorde à toute nation le droit, et même le devoir, de conserver son identité. Ce principe découle du Quatrième Commandement de Dieu : « Père et mère tu honoreras afin de vivre longtemps. » Ce devoir ne s'applique pas seulement

aux parents biologiques, mais à tous les ancêtres de la nation. C'est un devoir collectif autant qu'individuel. Or toute nation a besoin d'une certaine autonomie politique. Une nation a donc le droit *inné* de tendre à l'indépendance. Mais ce droit inné ne peut se transformer en droit *immédiat* que sous l'effet d'événements qui ne relèvent pas de sa volonté propre, sinon l'on introduirait un état d'anarchie dans l'ordre politique. Il doit y avoir un réel excès de l'autorité légitime, et il faut que le changement se fasse dans le cadre juridique préexistant, sans violer les droits acquis des citoyens. Autrement dit, on peut faire l'indépendance par un processus légal, mais pas par des voies révolutionnaires.

La Confédération canadienne avait-il commis suffisamment d'abus d'autorité pour que la séparation du Québec soit justifiée ? L'abbé Robert le laisse entendre en écrivant : « Ils se trompent lourdement ceux qui font l'éloge d'un pays [le Canada] qui légalise le divorce et qui interdit d'enseigner la religion catholique et la langue française dans les écoles publiques ». Il conclut en disant que : « Dans l'hypothèse d'une séparation d'avec la métropole [britannique], sans qu'il y eût faute de notre part, les Canadiens français auraient parfaitement le droit de fonder un État indépendant, destiné à continuer, en Amérique, ce qu'on a si bien appelé la mission providentielle de la race française⁴⁵. »

Le père oblat Rodrigue Villeneuve (futur cardinal-archevêque de Québec) affirmait qu'un État français indépendant pourrait mieux soutenir les minorités françaises des autres provinces que le Québec ne peut le faire dans le cadre actuel de la Confédération canadienne. Les droits linguistiques et religieux inscrits dans la Constitution de 1867 sont restés lettres mortes. Un Québec souverain pourrait être le phare de la francophonie nord-américaine, comme l'État libre d'Irlande l'est devenu pour la diaspora irlandaise.

⁴⁵ Abbé Robert, Arthur. « Aspirations du Canada français », *Notre avenir politique*. p. 71.

Villeneuve se lance ensuite dans une diatribe contre le fédéralisme canadien : « N'est-ce pas la Confédération qui nous impose le divorce, le suffrage féminin, la conscription impériale, tous principes de dissolution sociale, morbide à la race ? N'est-ce point elle qui veut nous doter de l'école d'État, unilingue [anglaise] et neutre [religieusement] ; et les lois uniformes [de droit anglais] où vont périr les derniers vestiges d'esprit français qui animent nos institutions civiles et juridiques ? N'est-ce point elle aussi qui méconnaît nos syndicats nationaux [catholiques], qui parcimonieusement nous mesure le français partout dans les services publics, qui l'interdit à nos tout petits dans [les écoles de] plusieurs provinces ? N'est-ce pas enfin la Confédération qui a anglifié toute la politique de nos représentants publics, les mettant à la remorque de l'impérialisme ? »

À ce sombre portrait, Villeneuve oppose l'image resplendissante d'un État français libre : « Une colonie qui devient une nation, une province qui devient un État, c'est un gain pour l'humanité. L'autonomie de chaque race adulte est la forme la plus parfaite de l'ordre du genre humain. Selon saint Augustin d'Hippone, les choses iraient mieux dans le monde si tous les royaumes étaient petits, vivant dans une joyeuse concorde. Quel tableau que celui d'une race française sur les bords du Saint-Laurent, restée pure dans ses traditions, une dans sa composition, libérale à ses hôtes de passage ou établis à demeure. Elle présenterait le modèle d'un gouvernement autonome, saturé de sagesse parce que la foi en imprégnerait les hommes et les institutions⁴⁶. »

Anatole Vanier ne pense pas que l'indépendance du Québec puisse conduire à l'annexion aux États-Unis, car les « Yankees » sont déjà en pleine décadence. Et si les Américains décidaient de retirer leurs capi-

⁴⁶ Abbé Villeneuve Rodrigue. « Et nos frères de la dispersion ? », *Notre avenir politique*. p. 135.

taux du Québec ? Tant mieux, répond-t-il, les Canadiens français rachèteront leurs entreprises.

L'Action française ne craignait pas les conséquences économiques de l'indépendance. Georges Pelletier insiste sur la nécessité de contrôler nos richesses naturelles et de les transformer chez nous. Il écrit : « Nous sommes prospères [dans le Canada], dit-on. Le vrai, c'est que les autres le sont chez nous, et que, chez nous, nous les servons. Il nous faut mieux que cela⁴⁷. »

Le jésuite Adélarde Dugré précise que l'État français ne sera pas, au départ, ethniquement homogène. La minorité anglaise sera encore riche et puissante. Quelques colonialistes attardés exprimeront sans doute leur mécontentement. Les Canadiens français devront alors se débarrasser de leur complexe d'infériorité pour leur faire comprendre qu'ils ne sont plus les maîtres. Les Anglais n'ont rien à craindre, ils ne seront pas persécutés. « Nous adopterons, écrit-il, la devise *vivre et laisser vivre*, mais pas au point de *faire vivre*, d'enrichir les étrangers de préférence aux nôtres⁴⁸. » Le Québec ne doit pas chercher à attirer les capitaux étrangers, ni les immigrants. Il doit plutôt rapatrier les Canadiens français qui ont émigrés aux États-Unis. Il doit imposer le bilinguisme aux Anglais et franciser les immigrants. Les Juifs se rallieront rapidement au nouvel ordre établi, comme ils le font toujours. Mais Adélarde Dugré précise qu'à long terme, l'État français devra tendre à l'homogénéité ethnique.

Le dominicain Ceslas Forest rappelle que le but de l'indépendance est de renforcer nos traditions nationales⁴⁹. Il faut inculquer à nos élites

⁴⁷ Pelletier Georges. « Les obstacles économiques de l'indépendance du Canada français ». *Notre avenir politique*. p. 142.

⁴⁸ Dugré, Adélarde s. j. (pseudonyme Joseph Bruchard) « Le Canada français et les étrangers » *Notre avenir politique*. p. 166.

⁴⁹ Forest o. p., Marie-Ceslas. « La préparation intellectuelle », *Notre avenir politique*. p. 179–196.

un « esprit français » en les formant chez nous plutôt qu'à l'étranger. Il faut entreprendre la conquête des arts et des sciences en s'appuyant sur la philosophie aristotélico-thomiste. À ses yeux, un peuple unilingue est supérieur à un peuple bilingue. Montaigne disait qu'un homme qui parlait deux langues valait deux hommes. C'est vrai pour un individu, mais pas pour une nation. Le bilinguisme est l'apanage des peuples colonisés. Les races impériales ne parlent que leur langue maternelle, et ils l'imposent aux autres. Un peuple bilingue ne vaut pas deux peuples, il ne vaut qu'un demi-peuple. Ceslas Forest ne dit pas que le Québec doit se fermer à toute influence extérieure. Il reconnaît qu'il y a dans la culture anglo-saxonne des valeurs universelles dont on peut profiter, mais il y a aussi des valeurs protestantes qu'il faut rejeter. Toutefois, les Canadiens français doivent autant se méfier du laïcisme de la France républicaine que du libéralisme anglo-saxon.

Selon le juriste Antonio Perreault, la Confédération de 1867 aurait pu réussir si elle avait été appliquée dans un esprit véritablement binational⁵⁰. Les éléments constitutifs d'une nationalité sont la religion, la langue, le droit, la terre et l'histoire. Mais le Canada anglais a perdu son homogénéité ethnique sous l'effet d'une immigration trop massive et trop diversifiée. Il est impossible d'édifier un État binational avec une nation canadienne-française d'un côté et un *melting pot* anglophone de l'autre.

L'abbé Philippe Perrier rappelle que l'État français doit être considéré, pour l'instant, comme une valeur d'idéal plutôt que comme un projet politique concret. *L'Action française* n'entend pas bouleverser l'ordre établi. C'est un mouvement conservateur, et non pas révolutionnaire. Mais il est dans la nature des nations d'accéder à l'indépendance, comme il est dans la nature des hommes de sortir de l'enfance. L'état colonial est nécessairement transitoire. Les Canadiens

⁵⁰ Perreault, Antonio. « Le sens national » *Notre avenir politique*. p. 197–218.

français, dit-il, doivent renforcer leur conscience nationale en se détachant psychologiquement de leurs deux mères-patries, la France et l'Angleterre. Leur seule patrie se trouve dans la vallée du Saint-Laurent.

L'abbé Perrier estime que le nationalisme peut facilement se concilier avec l'humanisme et le catholicisme. Dans l'Antiquité, le culte de la cité a conduit au mépris des étrangers, appelés « barbares ». C'était une erreur. Les philosophes stoïciens ont prôné l'erreur contraire en exaltant le cosmopolitisme. Le libéralisme contemporain fait de même en disant qu'un vaste ensemble multiculturel, comme le Canada ou l'empire britannique, est en soi supérieur à une petite nation homogène⁵¹.

« Aujourd'hui, écrit Perrier, le vent de l'impérialisme souffle sur nos têtes. On veut nous déraciner du sol natal, et l'on taxe d'égoïsme ceux qui veulent que l'on s'attache d'abord à l'amour de sa famille, de sa patrie, et de l'humanité ensuite. Si je suis Canadien français, c'est que je suis de telle famille et de telle ville ou village. La famille n'est qu'une patrie commencée, comme la patrie n'est qu'une famille agrandie, et l'humanité une extension de la patrie. Une âme bien faite ne supprime pas la famille pour fortifier le patriotisme, comme le voulait Platon ; elle ne s'élève pas à l'amour de l'humanité sans passer par l'amour de la patrie, comme le veulent certains modernes. Que notre idéal à nous soit de développer un culte de la patrie également éloigné du fanatisme exclusif des païens et du cosmopolitisme insensé des sans-patrie⁵². »

⁵¹ Notons que les arguments que l'on avançait en faveur de l'impérialisme britannique au début du XX^e siècle ressemblaient étrangement au discours actuel en faveur du mondialisme, comme si l'empire britannique avait été une sorte de préfiguration de la République universelle.

⁵² Abbé Perrier, Philippe. « L'État français et sa valeur d'idéal pour nous », *Notre avenir politique*, p. 225–226.

Notons que *L'Action française* n'a pas parlé de la forme constitutionnelle du futur État français. Il semblait aller de soi que le Québec resterait une démocratie parlementaire de type britannique. C'est du moins ce que l'on peut déduire d'un passage qui affirme que les Canadiens français compteront pour les trois-quarts des députés à l'assemblée législative du nouveau pays⁵³. *L'Action française* de Montréal avait une vision du monde assez proche de celle de *L'Action française* de Paris ; elle n'hésitait pas à critiquer les faiblesses de la démocratie ; mais elle n'était pas royaliste. Antonio Perrault soulignait que Charles Maurras n'avait jamais prôné la monarchie pour l'Amérique⁵⁴. Dans les années 1930, les nationalistes groulxien vont admirer les régimes autoritaires catholiques de Salazar, Dollfuss, Horthy et Franco. Ils auront même quelques bons mots pour Mussolini, surtout après qu'il eut conclu les Accords du Latran avec le pape⁵⁵. Mais ils n'auront aucune sympathie pour Hitler. Ils le trouvaient trop étatiste, trop païen et trop germanique. Les nationalistes canadiens-français avaient tendance à mettre l'Allemagne et l'Angleterre dans le même sac, par anti-protestantisme. Lionel Groulx souhait qu'un « chef providentiel » viennent libérer le Québec de l'emprise anglo-saxonne. Mais il n'a jamais remis en question la démocratie en tant que telle. Groulx n'était pas maurrassien, et cela lui a peut-être manqué.

L'enquête de 1922 n'a pas abordé la question des rapports entre l'Église et l'État. Mais la primauté du spirituel était tellement évidente dans l'esprit de *L'Action française*, qu'on peut supposer que le prin-

⁵³ Dugré, Adélar d s. j. (pseudonyme Joseph Bruchard) « *Le Canada français et les étrangers* » *Notre avenir politique*. p. 171.

⁵⁴ Perreault, Antonio. « Sur une préface de Charles Maurras ». *AF*, avril 1922, p. 237–243. Maurras avait préfacé l'ouvrage de Marius André, *La fin de l'empire espagnol*, Paris, Nouvelle Librairie nationale, 1922, 191 p.

⁵⁵ Dupuis, Jean-Claude. « L'appel au chef : Lionel Groulx et l'action politique ». *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 8, automne 1997, p. 94–99.

cipe de l'union du trône et de l'autel aurait été inscrit dans la constitution d'un Québec souverain. Ça allait tellement de soi que la revue n'a même pas jugé nécessaire de le mentionner.

Lionel Groulx conclut l'enquête de 1922 par des réflexions qui restent actuelles :

« L'État du Québec qui, jusqu'en 1840, était demeuré le continuateur de la Nouvelle-France, devenait un État cosmopolite, ouvert à tout venant, comme les plaines de l'Ouest. Si parfois l'on y gouvernait encore dans le sens des intérêts français, ce n'était plus que par un reste de tradition politique qui, de plus en plus, perdait son fondement dans l'esprit des hommes.

Le domaine national était jeté sur le marché et vendu à l'étranger. Nous avons cessé d'apercevoir le rapport de l'économique au national. Nous fournissions nos spécialistes, notre main-d'œuvre, nos capitaux pour mieux assurer notre esclavage économique. Nous répétions stupidement qu'il ne fallait pas mettre le patriotisme dans les affaires.

Dans l'ordre social et moral, nous laissions saboter par des étrangers la plus sacrée de nos traditions religieuses : le respect du dimanche. Nos ouvriers canadiens-français et catholiques entraient dans les sociétés neutres et étrangères [les filiales canadiennes des syndicats américains], ils acceptaient d'aller chercher en dehors de chez nous leur direction. C'était aussi l'époque où les mœurs, les modes, le théâtre et le cinéma américains entraient par toutes nos portes.

Une rage d'anglomanie s'emparait de notre monde commercial et financier, nos villes prenaient soudain une physionomie anglaise. Plus gangrénée que les autres, notre bourgeoisie tournait le dos à l'idéal de la race. On l'a vu s'angliciser autant qu'elle l'a pu.

D'ailleurs, dans le monde des pédagogues improvisés, la pensée dominante des programmes d'enseignement ne devait plus être le perfectionnement, le salut du français, toujours en péril, mais la part de plus en plus large à l'enseignement de l'anglais. Et certaines parties de notre enseignement sont mâtinées à ce point de culture saxonne qu'on

peut se demander si notre impuissance à penser, à manier les idées générales, ne provient pas largement d'un dualisme mental, fruit d'une absorption trop précoce de la nourriture hétérogène. Hier encore, en quelques cénacles, n'était-ce point pécher contre l'esthétique que d'oser parler de littérature nationale ?

La preuve est faite : depuis la Confédération, nous avons discontinué la race ; ce fut l'arrêt soudain d'une histoire, l'interruption d'un effort qui, depuis deux cents ans, coordonnait laborieusement vers leur fin naturelle les énergies de la Nouvelle-France. Et si le mal n'est pas allé jusqu'à la mort, à quel miracle le devons-nous si ce n'est à la résistance merveilleuse des éléments les plus humbles de notre race, puis à la clairvoyance de quelques élites, recrutées un peu partout, et qui savaient apercevoir le soleil derrière les nuages ?

Le devoir du moment, c'est donc de rallumer le flambeau ancien et d'empêcher qu'on ne l'éteigne jamais. L'idéal d'un État français va correspondre parmi nous à une sorte d'impulsion vitale. Nous ne permettons pas d'agir ; nous avons déjà commencé⁵⁶. »

Les réactions à l'enquête de 1922

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'enquête de 1922 n'a pas fait beaucoup de bruit⁵⁷. Le séparatisme de *L'Action française* était un projet trop futuriste pour soulever la controverse. L'idée émanait d'intellectuels respectés, mais perçus comme un peu irréalistes. En proposant une sorte de « séparatisme passif » – le Québec deviendrait indépendant si les provinces de l'Ouest brisaient la Confédération – la revue évitait un retour de vague ; elle parvenait même à rassembler les Canadiens français autour d'un programme nationaliste immédiat,

⁵⁶ Groulx, Lionel. « Conclusion », *Notre avenir politique*. p. 245–250.

⁵⁷ Courtois, Charles-Philippe. *Lionel Groulx*. p. 216–217.

tourné vers un objectif grandiose, mais lointain. Le séparatisme de *L'Action française* était bien timide. Mais il faut se remettre dans l'esprit de l'époque. Les Canadiens français, même les plus nationalistes, étaient mentalement trop colonisés pour en entendre plus. Et ça n'a peut-être pas tellement changé de nos jours.

Le séparatisme était néanmoins plus populaire qu'on ne l'aurait cru. *L'Action française* a dit tout haut ce que bien des gens pensaient tout bas. L'enquête de 1922 a été louangée par la *Revue dominicaine*, *La Voix de la jeunesse catholique* (ACJC), *Le Canada français* (Université Laval), *Le Quartier latin* (Université de Montréal), et à l'étranger par la *Chronique sociale de France* et le *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger*. Le grand écrivain régionaliste français, René Bazin, invita Groulx à parler du sujet à Paris. L'historien et sénateur libéral, Laurent-Olivier David, qui était pourtant un laudateur inconditionnel de Wilfrid Laurier, a lui-même reconnu que l'État français était un « beau rêve ».

En revanche, l'évêque de Saint-Boniface (Winnipeg), Mgr Arthur Béliveau, a reproché à *L'Action française* d'abandonner les Canadiens français de l'Ouest. Les vieux loyalistes de l'Université Laval, l'abbé Camille Roy et l'historien Thomas Chapais, se sont portés à la défense de la Confédération. Au Canada anglais, quelques journaux ont condamné « l'esprit de fermeture » des nationalistes canadiens-français. On entend encore ce discours de nos jours.

La réaction la plus négative est venue d'Henri Bourassa⁵⁸. D'après lui, l'indépendance du Canada français était un projet grandiose, mais irréaliste. Le Canada anglais s'y opposerait à cause de l'importance géostratégique du fleuve Saint-Laurent, par la force des armes si nécessaire et avec le soutien de l'Angleterre et des États-Unis. La question de l'indépendance diviserait inutilement les Canadiens

⁵⁸ Bourassa, Henri. *Patriotisme, nationalisme, impérialisme*. Montréal : Imprimerie populaire, 1923, 63 p.

français, alors qu'ils ont tant besoin de s'unir face aux Anglais. Ce projet, disait-il, nous détournera de nos devoirs immédiats. Il nous fera abandonner nos frères des autres provinces. Il risque d'aviver le « nationalisme immodéré », condamné par l'Église.

Bourassa proposait aux Canadiens français d'adopter un programme moins ambitieux, mais plus réaliste : libérer leur esprit du double colonialisme, français et anglais ; réclamer la complète souveraineté du Canada ; préserver le mode de vie rural ; se méfier de l'étatisme et du socialisme ; rejeter les influences étrangères néfastes, notamment celles de la France laïcarde ; encourager les familles nombreuses. L'ennemi, ce n'est pas l'Anglais, mais l'impérialisme britannique.

Jusqu'ici, l'argumentation d'Henri Bourassa peut se défendre. Mais il tombe ensuite dans le travers habituel de tous les Canadiens français fédéralistes, soit l'autodénigrement national. Si nos droits constitutionnels n'ont pas été respectés dans la Confédération, dit-il, ce n'est pas la faute des Anglais qui les auraient violés, c'est la faute de nos politiciens qui ne les ont pas suffisamment défendus. Les Canadiens français ont été incapables de s'allier aux Canadiens anglais anti-impérialistes et aux Irlandais catholiques. Nos écoles ont mal enseigné le patriotisme. Nous parlons mal notre langue française. Nous sommes trop attirés par l'étatisme et le socialisme. Un État français indépendant n'aurait pas plus de poids dans le monde que la République de Lituanie ou la Principauté de Monaco. Bref, les Canadiens français sont trop minables pour se gouverner eux-mêmes ; mieux vaut qu'ils restent sous la domination anglo-saxonne. Le discours d'Henri Bourassa reposait sur le « syndrome du colonisé », sur le mépris de soi.

Lionel Groulx fut très affecté par la réaction de son « père spirituel ». *L'Action française* entendait poursuivre le combat de la Ligue nationaliste du Canada. Bourassa avait même écrit un article dans la revue, en 1918. Mais il considérait maintenant Groulx et ses collaborateurs comme des « disciples déviants ». En fait, il y avait un malentendu dans la Ligue nationaliste de 1904. La majorité des membres du

mouvement prônaient un nationalisme strictement canadien-français, qui devait logiquement conduire au séparatisme. Mais le chef restait attaché à un nationalisme pancanadien basé sur le principe de l'égalité entre les deux peuples fondateurs. Bourassa voyait « l'ennemi » à Londres, et Groulx à Ottawa.

Les deux hommes n'avaient pas la même conception géopolitique du Canada français. Selon Bourassa, l'espace de la nationalité canadienne-française s'étendait à tout le Canada, voire à toute l'Amérique du Nord. Selon Groulx, les Canadiens français devaient plutôt se replier sur la vallée du Saint-Laurent. C'est le traditionnel conflit entre la vision continentale et la vision laurentienne de l'Amérique française, deux visions qui opposaient déjà Frontenac et Talon à l'époque de la Nouvelle-France.

Mais la rupture entre Groulx et Bourassa s'explique encore davantage par la question des rapports entre le nationalisme et le catholicisme. Le pape Pie XI avait condamné le « nationalisme immodéré » dans l'encyclique *Ubi arcano* (1922). Mais le Saint-Père visait les impérialismes, qui avaient causé les horreurs de la Première Guerre mondiale. Il ne condamnait pas le patriotisme, qui se limite à défendre l'identité culturelle d'un peuple. Henri Bourassa a étendu excessivement la portée de cette petite phrase pontificale, comme plusieurs autres écrivains catholiques de l'entre-deux-guerres. La condamnation de *L'Action française* de Paris par le Saint-Siège (1926) fut, elle aussi, mal interprétée. Rome avait condamné la philosophie positiviste de Charles Maurras, et non pas son nationalisme ou son royalisme.

Henri Bourassa en viendra à penser que le nationalisme était une sorte d'hérésie⁵⁹. Son antiséparatisme reposait sur la thèse erronée d'une opposition entre le particularisme national et l'universalisme catholique. « N'oublions jamais, écrit Bourassa, que nos devoirs de

⁵⁹ Bourassa, Henri. *Le nationalisme est-il un péché ?* Montréal, 1935.

catholiques priment nos droits nationaux, que la conservation de la foi importe plus que celle de notre langue. »

Lionel Groulx pensait, quant à lui, que l'universel s'incarnait dans le national, et que le national élevait à l'universel. Henri Bourassa a perdu beaucoup de prestige à la suite de son virage antinationaliste. C'est Lionel Groulx qui sera désormais le maître à penser des nationalistes canadiens-français.

Quoiqu'il en soit, la Confédération canadienne a survécu au déclin de l'empire britannique. *L'Action française* avait surestimé l'importance de l'impérialisme dans l'identité nationale canadienne-anglaise. La revue ne reviendra pas souvent sur le thème de l'État français après 1922. Le numéro spécial consacré au soixantième anniversaire de la Confédération (1927) reprenait le programme politique d'Henri Bourassa : une province de Québec autonome et conservatrice à l'intérieur d'un Canada binational et indépendant de l'Angleterre. Avec le temps, le concept d'État français a lui-même changé de sens dans le discours de Groulx. Il ne s'agissait plus de l'indépendance du Québec, mais de la reconstruction d'un esprit intégralement canadien-français dans la province de Québec. Le nationalisme groulxien glissait du politique au culturel, en oubliant le principe maurassien du « politique d'abord ».

L'appel de la race

Lionel Groulx a publié, sous le pseudonyme d'Alonié de Lestres, un roman à thèse qui deviendra le premier best-seller de l'histoire de la littérature québécoise, *L'appel de la race* (1922)⁶⁰. L'ouvrage exposait les effets néfastes du biculturalisme sur l'esprit des Canadiens français.

⁶⁰ Groulx, Lionel (sous le pseudonyme d'Alonié de Lestres). *L'appel de la race*. Montréal : Bibliothèque de l'Action française, 1922, 252 p. La plus récente réédition date de 2015, avec une préface de Charles-Philippe Courtois.

Groulx s'inspirait du roman de Maurice Barrès, *Colette Baudoche* (1906), qui décrivait le conflit des cultures française et germanique dans l'Alsace-Lorraine, annexée par l'Allemagne. Précisons qu'à l'époque, on employait le mot « race » au sens de nationalité ou de groupe ethnoculturel, et non pas dans le sens sociobiologique que le nazisme lui a donné par la suite.

L'histoire se passe en 1916, dans le contexte de l'abolition des écoles françaises en Ontario. Jules de Lantagnac est un brillant avocat canadien-français qui a épousé une anglo-protestante, Maud Fletcher, la fille d'un haut-fonctionnaire fédéral. Lantagnac s'est anglicisé pour s'intégrer à la « race supérieure ». Il vit à Ottawa où il profite des contacts de son beau-père. Ses quatre enfants sont catholiques, mais ils ne parlent pas français. Avant le mariage, Maud s'était convertie au catholicisme, mais elle tenait à ce que ses enfants soient éduqués en anglais. Lantagnac redécouvre ses racines culturelles en visitant sa famille, dans la région rurale de Vaudreuil, le lieu de naissance de Groulx. Il décide de franciser, ou du moins de bilinguiser, sa famille. Maud accepte d'abord cette fantaisie, qu'elle perçoit comme un simple amusement de vacances. Mais elle se rebiffe lorsque son mari se fait élire à la Chambre des Communes pour défendre la cause des écoles françaises de l'Ontario. L'affrontement conduira au divorce. La rupture de ce mariage binational permettra néanmoins au héros de « reconstituer la plénitude de sa vie française ».

Au temps de la première édition, *L'appel de la race* a été perçu comme une critique des mariages mixtes, anglo-français⁶¹. En 1956, on y trouvait une aspiration de nationalisme positif⁶². En 1980, on le lisait comme un roman séparatiste⁶³. Maintenant, on pourrait le voir

⁶¹ Mgr Roy, Camille. « *L'Appel de la Race* par Alonzi de Lestres », *À l'ombre des érables : hommes et livres*. Québec : Imprimerie de l'Action sociale, 1924, p. 273–296.

⁶² Préface de Bruno Lafleur à l'édition de 1956.

⁶³ Présentation de Gilles Dorion à l'édition de 1980.

comme une réaction identitaire dans le contexte du multiculturalisme⁶⁴. On peut donc interpréter ce roman à la lumière des préoccupations de chaque époque, ce qui est le propre de tout bon classique littéraire.

L'appel de la race est-il un roman raciste ? Certains l'on dit. Tout dépend de ce que l'on entend par « racisme »⁶⁵. Si l'on applique ce terme à l'idée d'une quelconque forme de hiérarchie raciale, non. Si on l'applique à l'idée de la préservation des traits culturels d'une nationalité, oui. Le roman laisse parfois entendre que la culture canadienne-française serait « supérieure » à la culture canadienne-anglaise, mais à cause de la supériorité du catholicisme sur le protestantisme, et non pas en vertu d'une quelconque supériorité ethnolinguistique ou sociobiologique.

Jules de Lantagnac dit à son épouse : « Que me parlez-vous de race supérieure et de race inférieure ? Je crois encore à la supériorité de la vôtre ; en plus, je crois aussi à la supériorité de la mienne ; mais je les crois différentes, voilà tout. Si vous me demandez à laquelle des deux vont mes préférences, respectez mon sentiment, Maud, comme je respecte le vôtre⁶⁶. »

À la fin du roman, Lantagnac prononce à la Chambre des Communes un discours qui expose les problèmes de la Confédération canadienne. Curieusement, le héros ne parle pas de l'idéal d'un État français indépendant. Aloné de Lestres semblait se retenir pour mieux faire passer son message de reconquête identitaire. Le discours reprend les thèmes classiques du nationalisme canadien-français à la Henri

⁶⁴ Notons que la préface de Charles-Philippe Courtois, à l'édition de 2015, ne l'aborde pas sous cet angle. L'auteur ne fait que reprendre les analyses antérieures du roman, sans en faire une relecture à la lumière des enjeux contemporains. On comprend que le professeur Courtois n'ait pas voulu s'engager sur un terrain aussi glissant.

⁶⁵ Hébert, Pierre et Luneau, Marie-Pier. *Lionel Groulx et L'appel de la race*. Montréal : Fides, 1996, p. 147–158.

⁶⁶ Groulx, Lionel. *L'appel de la race*, p. 70.

Bourassa. Lantagnac affirme que le Canada se sépare en trois régions géographiques naturelles : Maritimes, Québec-Ontario, Ouest. Les provinces de l'Est prônent le protectionnisme économique, et celles de l'Ouest le libre-échange. La patrie des Canadiens français est le seul Canada ; la patrie des Canadiens anglais, c'est l'empire britannique. Le fanatisme antifrçais des orangistes divise le pays. L'annexionnisme américain reste menaçant.

Le héros de *L'appel de la race* ne propose pas de solution politique concrète. On peut comprendre qu'il est en faveur d'un Canada binationnel. Mais il insiste surtout sur le combat identitaire du Canada français, sur l'importance de l'homogénéité ethnique et religieuse, sur le rejet de l'anglomanie et du matérialisme.

Néanmoins, le divorce des Lantagnac ne peut-il pas être interprété comme une allégorie de la nécessaire séparation politique entre les deux nationalités canadiennes ?

La crise des années 1930

L'Action française a publié son dernier numéro en décembre 1928. Le jeune économiste Esdras Minville l'a relancée en 1933, sous le nom d'*Action nationale*. Lionel Groulx restait le maître à penser de la revue, mais il n'en était plus le directeur. Il se concentra davantage sur ses travaux d'histoire. Il a notamment complété sa remarquable trilogie, *Notre maître le passé* (1924–1936–1944).

Le Québec a été durement frappé par la crise économique de 1929, comme tous les pays occidentaux. Le capitalisme semblait avoir échoué. Dans l'encyclique *Quadragesimo anno* (1931), le pape Pie XI condamnait le libéralisme économique et prônait la renaissance des corporations de métiers de l'Ancien Régime. Au Québec, le *Programme de restauration sociale des jésuites* (1933) – qui avait été paradoxalement rédigé par un laïc, Esdras Minville – reprenait l'idée

du corporatisme social, tout en y ajoutant quelques thèmes spécifiquement québécois : le retour à la terre, le coopératisme et la nationalisation de l'hydroélectricité. La doctrine sociale de l'Église avait naturellement beaucoup de succès dans une société aussi catholique que le Québec de ce temps. Aux élections provinciales de 1935, tous les partis politiques se réclamaient du *Programme de restauration sociale* : le parti libéral, le parti conservateur et l'Action libérale nationale. Mais aucun des trois n'avaient vraiment l'intention, ni les moyens, de l'appliquer. Il aurait été impossible d'instaurer le corporatisme social dans la province de Québec, d'une part parce que les principaux leviers de la politique économique se trouvent à Ottawa, et d'autre part parce que nous étions trop proches de New-York, la métropole mondiale du capitalisme.

La question économique était au cœur du nationalisme de Lionel Groulx. Dans *La déchéance de notre classe paysanne* (1931), il soutenait que l'infériorité socioéconomique des Canadiens français découlait de la Conquête anglaise, et non pas du catholicisme, comme le prétendaient les anglo-protestants et les libéraux canadiens-français⁶⁷. Le capitalisme moderne avait ruiné la petite propriété canadienne-française et causé l'exode rural. Or la vie urbaine tend à prolétarianiser et à dénationaliser les Canadiens français. La solution, c'était le retour à la terre.

En 1932, Groulx est retourné en Europe. Il a prononcé à l'Université de la Sorbonne (Paris) une série de conférences sur l'abolition des écoles franco-catholiques au Nouveau-Brunswick (1871), au Manitoba (1890) et en Ontario (1912)⁶⁸. Le Canada anglais, concluait-il, n'a jamais respecté l'esprit du Pacte confédératif de 1867.

⁶⁷ Groulx, Lionel. *La déchéance de notre classe moyenne*. Montréal : L'Imprimerie populaire, 1931, 16 p. L'auteur entendait l'expression « classe moyenne » au sens de la petite ferme familiale. Le titre sera modifié en « classe paysanne » dans les éditions ultérieures pour éviter la confusion.

⁶⁸ Groulx, Lionel. *L'enseignement français au Canada*, tome 2 : *Les écoles des minorités*. Montréal : Librairie Granger et frères, 1931, 271 p.

Groulx en a profité pour visiter le sanctuaire de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Il appréciait beaucoup la spiritualité simple et joyeuse de la petite carmélite de Lisieux, si éloignée du jansénisme que l'avait tant fait souffrir au Grand Séminaire de Montréal.

Il se rendit ensuite à Rome. Il constata avec plaisir que le régime fasciste de Mussolini avait amélioré les conditions de vie matérielle des Italiens. La Ville Éternelle était moins délabrée, les marais avaient été asséchés et les trains arrivaient à l'heure. À cette époque, Mussolini était populaire au Québec, comme dans tous les pays catholiques, à cause des Accords du Latran (1929), qui avaient redonné au pape un État souverain, bien que minuscule, la Cité du Vatican.

Lionel Groulx espérait qu'un « chef providentiel » puisse libérer le Canada français de la domination anglo-capitaliste. Il avait parfois quelques bons mots pour les dictateurs catholiques, comme Salazar au Portugal, Dollfuss en Autriche et Franco en Espagne. À ses yeux, le maréchal Pétain était le « sauveur » de la France. Mais il ne faut pas en conclure que Groulx était fascisant. Il admirait aussi Eamon de Valera, le président, très conservateur, mais démocratiquement élu, de la République d'Irlande. Groulx approuvait sans la moindre hésitation les condamnations de l'étatisme fasciste et du racisme nazi par le pape Pie XI.

Le chef national que Lionel Groulx appelait de ses vœux aurait-il pu être Maurice Duplessis⁶⁹ ? Aujourd'hui, on associe Groulx et Duplessis au Québec catholique et conservateur d'avant la Révolution tranquille. Mais les deux hommes n'avaient pas beaucoup d'atomes crochus, ni idéologiques ni personnels. Le nationalisme de Groulx englobait tous

⁶⁹ Premier ministre du Québec de 1936 à 1939 et de 1944 à 1959, Maurice Duplessis était un remarquable chef d'État, catholique, conservateur et nationaliste. Son régime a été qualifié de « grande noirceur » après la Révolution tranquille, mais les historiens québécois tendent maintenant à le réhabiliter. Rumilly, Robert. *Duplessis et son temps*, Montréal, Fides, 1973, 2 vol. ; Pierre B. Berthelot, *Duplessis est encore en vie*, Québec : Septentrion, 2021, 408 p.

les aspects de la vie sociale, celui de Duplessis se limitait à l'autonomie provinciale. Groulx était corporatiste, Duplessis capitaliste. Groulx prônait l'achat chez nous, Duplessis l'ouverture aux capitaux américains. Groulx était un intellectuel, Duplessis un politicien.

Lionel Groulx et Maurice Duplessis ont dîné ensemble au Cercle universitaire de Montréal, en 1935. La rencontre ne s'est pas bien passée. Groulx a servi à Duplessis une leçon d'histoire en rappelant les trahisons passées du parti conservateur. Duplessis a répondu à Groulx qu'il était sûrement un grand historien, mais qu'il n'avait sans doute pas le temps de suivre l'actualité puisqu'il semblait ignorer que son parti proposait plusieurs mesures qui allaient dans le sens de ses idées. Aux yeux de Groulx, Maurice Duplessis n'était qu'un vieux politicien bleu, sans envergure ni culture⁷⁰. Aux yeux de Duplessis, Lionel Groulx n'était qu'un intellectuel déconnecté, un « pelleteux de nuages ». En 1952, ils se sont retrouvés sur la même tribune, à l'occasion du Troisième Congrès de la langue française. Ils n'ont rien laissé paraître de leurs divergences. Duplessis a souligné qu'il s'accordait avec Groulx sur le principe de la survivance nationale.

L'engagement politique

Le rayonnement de l'abbé Groulx a atteint son apogée lors du Deuxième Congrès de la langue française, tenu à Québec, en 1937, à l'occasion du centième anniversaire de l'Insurrection des Patriotes de 1837. « Notre État français, nous l'aurons ! », dit-il dans un mémorable discours⁷¹. Mais il n'employait plus cette formule dans le même

⁷⁰ Au Québec, le parti conservateur était traditionnellement surnommé « bleu », et le parti libéral « rouge ».

⁷¹ Groulx, Lionel. « L'histoire, gardienne des traditions vivantes », dans *Directives*. Montréal : Les Éditions du Zodiaque, 1937, p. 205–242.

sens qu'en 1922. D'après lui, l'État français pouvait être édifié à l'intérieur de la Confédération si possible, ou à l'extérieur sinon. L'expression s'appliquait au nationalisme intégral plutôt qu'au séparatisme.

Les jeunes disciples de Groulx auraient voulu qu'il se lance en politique active. Ils surestimaient un peu les capacités de leur maître à penser. Groulx n'avait pas la fibre d'un politicien. Un intellectuel est plus utile lorsqu'il reste dans le domaine des idées. Les prêtres-politiciens pouvaient se voir dans d'autres pays, mais pas au Québec. Lionel Groulx a néanmoins contribué à la fondation de deux partis politiques, l'Action libérale nationale et le Bloc populaire canadien.

En 1934, certains libéraux se sont dissociés du gouvernement Taschereau pour créer l'Action libérale nationale (ALN) sous la direction de Paul Gouin, le fils de l'ancien premier ministre libéral du Québec, Lomer Gouin (1905–1920)⁷². C'était un mouvement réformiste de droite qui se réclamait de la doctrine sociale de l'Église. Groulx a participé à la rédaction du programme de l'ALN, qui prônait la nationalisation de l'hydroélectricité, l'assurance-hospitalisation, l'abolition des caisses électorales occultes, le coopérativisme et le corporatisme social.

En 1936, l'Action libérale nationale et le parti conservateur du Québec ont fusionné pour former l'Union nationale, sous la direction de Maurice Duplessis. Les leaders de l'ALN seront évincés du gouvernement unioniste (1936–1939), l'hydroélectricité ne sera pas nationalisée et le patronage continuera de plus belle. Groulx n'a jamais pardonné cette « trahison » à Duplessis.

La Seconde Guerre mondiale a ramené le problème de la conscription⁷³. Les Canadiens anglais entendaient voler au secours de « *Mother*

⁷² Ferland, Philippe. *Paul Gouin*. Montréal : Guérin, 1991, 604 p.

⁷³ Laurendeau, André. *La crise de la conscription 1942*. Montréal : Éditions du Jour, 1962, 157 p.

England », mais les Canadiens français n'avaient guère le goût de mourir pour l'empire britannique. À cette époque, on ne percevait pas la guerre comme une lutte entre les « bons démocrates » et les « méchants fascistes ». On la voyait comme un conflit entre l'impérialisme anglais et l'impérialisme allemand, un conflit qui ne concernait pas vraiment le Canada. On avait, encore une fois, l'impression que le Canada anglais voulait imposer la conscription pour « remettre le Québec à sa place », bien plus que pour défendre la Grande-Bretagne.

Le service militaire obligatoire a été imposé en 1940, mais les conscrits ne pouvaient pas être envoyés outre-mer sans avoir signé comme volontaires. Le premier ministre du Canada, William Lyon Mackenzie King, avait fait cette promesse au Québec lors des élections de 1940. Au début de la guerre, l'armée canadienne ne manquait pas de recrues. Mais en 1942, King a tenu un plébiscite pour demander aux Canadiens de le libérer de tout engagement antérieur au sujet de la conscription. C'était inique, puisqu'il demandait à tout le Canada de le libérer d'une promesse qu'il avait faite au seul Québec. Les résultats ont révélé la profonde division ethnique du pays. Le OUI a obtenu 66% dans l'ensemble du pays. Le Québec a répondu NON à 72%, et l'Ontario OUI à 84%. On estime que les Canadiens français ont voté NON à 90%.

Lionel Groulx a rédigé le Manifeste de la Ligue pour la défense du Canada, l'organisation qui militait pour le NON au Québec⁷⁴. Les anti-conscriptionnistes affirmaient que le Canada devait d'abord protéger son territoire, et qu'il n'avait pas d'intérêts propres à défendre dans la guerre européenne. Les Canadiens pouvaient avoir de la sympathie pour l'Angleterre et la France, ils pouvaient même les aider militairement, mais pas au point de s'engager dans une guerre totale. La politique internationale est une question d'intérêts, et non pas de sentiments. Pour un petit pays de 11 millions d'habitants, la contribution

⁷⁴ « Manifeste pour la défense du Canada », *Le Devoir*, 7 février 1942.

économique et militaire du Canada était déjà considérable. Le volontariat répondait amplement aux besoins de l'armée. Le manifeste se terminait par le slogan « *Canada d'abord !* », ce qui rappelait la formule des Américains isolationnistes : « *America First !* »

La Ligue pour la défense du Canada se transforma ensuite en parti politique, le Bloc populaire canadien⁷⁵. C'était un parti de droite, qui se réclamait de la doctrine sociale de l'Église et qui citait en exemple le régime corporatiste de Salazar, au Portugal. Les leaders du Bloc populaire étaient tous plus ou moins groulxistes. Ce parti a fait beaucoup de bruit, mais il a eu peu de succès : quatre députés aux élections provinciales de 1944, et aucun aux élections fédérales de 1945.

L'après-guerre

L'influence de Lionel Groulx a diminué après la Seconde Guerre mondiale. Le Québec s'industrialisait et s'urbanisait rapidement. La culture canadienne-française était ébranlée par l'*American Way of Life*. La pratique religieuse commençait à décliner, du moins à Montréal. Une bonne partie du clergé virait à gauche. Un néonationalisme, qui tendait à séparer la langue française de la religion catholique, émergeait au département d'histoire de l'Université de Montréal, à la Ligue d'Action nationale et dans le journal *Le Devoir*.

Groulx était encore respecté, mais il était de moins en moins écouté. Il s'est alors rabattu sur la recherche scientifique en fondant la *Revue d'histoire de l'Amérique française* (1947) et en rédigeant son œuvre maîtresse, *L'histoire du Canada française depuis la découverte* (1950–1951). Cette magnifique synthèse de notre histoire nationale n'a pas encore été surpassée.

⁷⁵ Comeau, Paul-André. *Le Bloc populaire 1942–1948*. Montréal : Québec-Amérique, 1982, 478 p.

En 1948, le premier ministre Duplessis a doté le Québec d'un drapeau, le *Fleurdelisé*. Il répondait ainsi à une vieille demande des mouvements nationalistes : les Sociétés Saint-Jean-Baptiste, l'Ordre de Jacques Cartier, la Ligue d'Action nationale. Groulx avait écrit une brochure à ce sujet, en 1944⁷⁶.

Lionel Groulx a pris la défense des humanités à l'occasion d'une rencontre des anciens du Collège de Sainte-Thérèse⁷⁷. Les collèges classiques avaient souvent été critiqués par les anticléricaux au nom de la « modernité »⁷⁸. Pourquoi apprendre des langues mortes, comme le latin et le grec ? Plutôt enseigner l'anglais et les sciences pour que les Canadiens français puissent mieux relever le défi du « *Struggle for Life* » en Amérique du Nord. Groulx répondait que le but de l'éducation n'était pas d'inculquer des connaissances pratiques, mais de former l'esprit et l'âme. « Mieux vaut une tête bien faite qu'une tête bien pleine », écrivait Montaigne. Les humanités ont façonné la civilisation chrétienne depuis des siècles. La modernité a besoin de la sagesse éternelle. Selon Groulx, les études gréco-latines permettront aux Canadiens français d'échapper à la fois au communisme russe, qui fait de l'homme un esclave de l'État, et au capitalisme américain, qui sacrifie l'homme à l'économie. Il est néanmoins en faveur d'une certaine réforme du cours classique. Celui-ci pourrait introduire l'humanisme médiéval par l'étude de la *Chanson de Geste* et de la *Somme théologique*. Il pourrait également jeter un coup d'œil sur les civilisations orientales. Les sciences physiques ont, bien sûr, leur place dans un collège classique, mais à condition de ne pas en dévier l'esprit. Les

⁷⁶ Groulx, Lionel. *Le drapeau canadien-français*. Montréal : Le comité de propagande du drapeau, 1944, 12 p.

⁷⁷ Groulx, Lionel. *Professionnels et culture classique*. Montréal : L'œuvre des tracts, 1949, 16 p.

⁷⁸ Fréchette, Louis. *Lettres à l'abbé Baillargé à propos d'éducation* (1893). Montréal : Bibliothèque québécoise, 2003, 266 p.

réformes pédagogiques doivent se faire avec prudence. S'adapter à son temps, ce n'est pas accepter servilement toutes les nouveautés.

En 1960, Groulx a défendu sa conception de l'histoire contre ceux qui l'accusaient d'enjoliver le passé par nationalisme⁷⁹. Il entendait concilier l'histoire scientifique avec l'histoire engagée. Il rejetait l'école positiviste de Langlois et Seignobos qui veut présenter les faits sans les interpréter. C'est une illusion, car l'histoire dépend plus de l'historien que du document. Groulx préfère la « Nouvelle Histoire » de Marc Bloch, Lucien Febvre et Henri-Irénée Marrou. Derrière les événements et les grandes personnalités, l'historien doit mettre au jour la psychologie des peuples et des époques. Pour saisir la complexité du réel, on doit faire une « histoire totale », en s'inspirant de la méthode de l'École des Annales. L'historien ne peut pas être objectif, au sens de neutre, parce qu'il étudie le passé avec toute sa personnalité, donc avec sa religion et sa nationalité. Le « point de vue de Sirius » est illusoire. Pourquoi l'analyse d'un apatride agnostique serait-elle plus « objective » que celle d'un Canadien français catholique ? On saisit mieux l'âme d'un peuple lorsque l'on en fait partie. Certes, l'historien se doit d'être impartial. Il doit présenter les événements de manière complète, et sans préjugés. Mais son récit restera toujours marqué par ses valeurs personnelles. En outre, l'historien catholique tiendra compte de la Providence, car Dieu n'est pas le témoin impassible du drame humain. De plus, il doit être un écrivain de talent, pour bien faire revivre le passé.

À la fin des années 1950, Lionel Groulx a commencé à écrire ses *Mémoires*, qui deviendront son véritable chef-d'œuvre. En 1960, le cinéaste Pierre Patry a réalisé un superbe documentaire sur Lionel Groulx⁸⁰. Le film résumait parfaitement le sens du nationalisme

⁷⁹ Groulx, Lionel. « Ma conception de l'histoire », *L'Action nationale*. avril 1960, p. 603–617.

⁸⁰ Le Chanoine Lionel Groulx, historien par Pierre Patry – ONF, consulté le 21 juillet 2023.

groulxien : redonner aux Canadiens français la conscience de leur identité collective. En 1962, Groulx publia *Le Canada français missionnaire*⁸¹. Après avoir raconté les exploits guerriers de la Nouvelle-France et les luttes politiques du Régime britannique, il décrivait maintenant la remarquable contribution des Canadiens français à l'évangélisation des peuples d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie.

La Révolution tranquille

L'historiographie dominante définit la Révolution tranquille (1960–1970) comme un processus de modernisation et de démocratisation de la société québécoise. Les Canadiens français auraient alors « rattrapé leur retard » sur le reste de l'Amérique du Nord. Mais le Québec d'avant 1960 était déjà une société moderne et démocratique. En réalité, la Révolution tranquille fut un mouvement de déchristianisation et d'américanisation⁸². On pourrait la résumer en une phrase : on a enlevé les crucifix des écoles. La Révolution tranquille, c'est en définitive l'application au Québec de l'esprit du Concile Vatican II. C'est l'autodémolition de l'Église qui a entraîné l'autodémolition de l'identité canadienne-française. Pour les révolutionnaires tranquilles, le mot *modernisation* était synonyme de *laïcisation*.

Lionel Groulx a été un phare de la Contre-Révolution tranquille. Pourtant, il n'a pas condamné en bloc toutes les réalisations des années 1960. Certaines d'entre elles se trouvaient déjà dans le programme de *L'Action française* : le renforcement de l'autonomie provinciale, l'in-

⁸¹ Groulx, Lionel. *Le Canada français missionnaire, une autre grande aventure*. Montréal : Fides, 1962, 532 p.

⁸² LIVRE – Pour en finir avec le mythe de la Révolution tranquille, recueil d'essais, Histoire, Jean-Claude Dupuis, Ph.D., Fondation littéraire Fleur de Lys (manuscrit-pot.com), consulté le 21 juillet 2023.

tervention de l'État dans l'économie, la défense de la langue française, les lois sociales, la nationalisation de l'hydroélectricité, et même l'aspiration à l'indépendance.

Le discours de Lionel Groulx avait toujours été ambiguë sur la question de l'indépendance. Groulx était certainement séparatiste au fond de son cœur. Il l'avait écrit dès 1905, dans un manuel d'histoire du Canada, rédigé à la main pour les élèves du Collège de Valleyfield⁸³. Sur ce point, c'était un disciple de Jules-Paul Tardivel plutôt que d'Henri Bourassa. Mais Groulx n'osait pas le dire ouvertement parce qu'il savait très bien que ses compatriotes n'étaient pas encore prêts à l'entendre. En son temps, même l'idée de l'indépendance du Canada par rapport à l'Angleterre en effrayait plusieurs. Or Groulx n'était pas un pur intellectuel de cabinet. Il voulait exercer une certaine influence sur la société. Il se voyait comme un prêtre-éducateur, comme le directeur spirituel de la nation canadienne-française. Un bon directeur ne doit pas effaroucher son dirigé. Il doit procéder par étapes. C'est ce qu'a fait Groulx. Avant d'envisager l'indépendance du Québec, les Canadiens français devaient d'abord prendre conscience de leur identité nationale. Si l'indépendantisme québécois a pu émerger dans les années 1960, c'est grâce au travail d'éducation politique que Lionel Groulx et ses disciples ont fait, entre 1920 et 1960.

Lionel Groulx s'est prononcé clairement en faveur de l'indépendance du Québec dans une entrevue à Radio-Canada, en 1964 : « Si la province de Québec, disait-il, veut réaliser véritablement son destin, elle devra viser jusqu'à l'indépendance. Il faudra du temps, il faudra y mettre la manière, il nous faudra des hommes. Mais nous sommes tellement différents. Comment voulez-vous que nous puissions nous soumettre longtemps à des législations communes. C'est contre-nature.

⁸³ Breault, Jean-Rémi. « Le manuel d'histoire du Canada (1905–1906) de Lionel Groulx », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, automne 1997, p. 14–21.

Bien sûr, aucun peuple ne peut s'isoler. Nous devons toujours entretenir avec nos voisins des relations politiques, économiques et même culturelles. Cependant, nous pouvons le faire sur le pied de l'indépendance⁸⁴. »

Mais la Révolution tranquille, ce n'est pas la montée du nationalisme québécois, qui est en soi une bonne chose ; c'est le déclin de l'Église, qui est en soi une catastrophe. Et cela, Groulx ne pouvait évidemment que le condamner, non seulement en tant que prêtre, mais aussi en tant que patriote. En séparant le nationalisme du catholicisme, la Révolution tranquille a favorisé l'acculturation des Canadiens français, non pas par l'adoption de la langue anglaise, bien sûr, mais par l'assimilation des valeurs libérales anglo-protestantes. Les *Canadiens français* ont même changé de nom : ils se sont rebaptisés *Québécois*. Et le « Québécois-moderne-et-ouvert » n'est, au fond, qu'un Américain francophone.

En 1964, Lionel Groulx a publié l'un de ses plus beaux ouvrages, *Chemins de l'avenir*⁸⁵. Il critiquait, avec modération mais fermeté, le virage de la société québécoise. Il condamnait notamment la désorientation spirituelle de la jeunesse. Le livre fut un best-seller. Le vieux prophète conservait un large auditoire. La Révolution tranquille ne faisait pas l'unanimité.

Le chanoine Groulx alla plus loin dans sa critique du Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'éducation (1961–1966), qui recommandait à l'État de prendre en charge le système scolaire, jusqu'alors dirigé par l'Église, de remplacer les collèges classiques par des *High School* de type américain, axés sur l'enseignement des sciences plutôt que des lettres, et de déconfessionnaliser les structures

⁸⁴ En 1964, le chanoine Lionel Groulx parle de son livre « *Chemins de l'avenir* » – YouTube, archives radio-canada, consulté le 21 juillet 2023.

⁸⁵ Groulx, Lionel. *Chemins de l'avenir*. Montréal : Fides, 1964, 161 p.

administratives des écoles publiques. Groulx dénonça cette révolution pédagogique dans une recension du Rapport Parent, publiée dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* (1966).

« Au surplus, tant des nouveaux docteurs de la nouvelle et vague philosophie scolaire avouaient leur dessein de faire du jeune Canadien français un Nord-Américain. D'un mot : à mesure que le gouvernement du Québec se nationalise, il a trop paru que son système d'enseignement se dénationalise. Jusqu'ici, les vieilles civilisations méditerranéennes étaient restées l'axe vivant de la culture et de l'esprit canadiens-français. Soudain, l'on invitait les Québécois à changer l'axe de leur culture natale pour l'aligner en somme sur la civilisation anglo-américaine. En d'autres termes, on proposait à un peuple un geste exceptionnel en histoire : un retournement d'âme, et la plus grave et la plus profonde des révolutions : celle de l'esprit⁸⁶. »

Le Concile Vatican II

L'épiscopat québécois n'a opposé aucune résistance à la laïcisation du système scolaire parce qu'il s'était lui-même rallié au libéralisme dans le sillage du Concile Vatican II (1962–1965). Si l'Église acceptait le principe de la laïcité de l'État par la déclaration conciliaire sur la liberté religieuse, elle devait logiquement accepter le principe de la laïcité de l'école publique.

Il est difficile de savoir ce que Lionel Groulx pensait de Vatican II. Sa correspondance des années 1960 n'a pas encore été publiée. Il est mort en 1967, alors que les effets du Concile commençaient à peine à se faire sentir. On peut imaginer, sans beaucoup de risques de se trom-

⁸⁶ Lionel Groulx, « Rapport Parent », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, décembre 1966, p. 465. La commission d'enquête avait été présidée par l'ancien recteur de l'Université Laval, Mgr Alphonse-Marie Parent.

per, qu'il acceptait mal tous ces changements, ne serait-ce qu'à cause de son grand âge. Mais son manque de formation philosophique et théologique l'empêchait probablement de saisir la cause du désordre. N'oublions pas que Groulx était essentiellement un littéraire. Il n'avait pas vraiment compris la crise moderniste de 1907. Il était encore moins en mesure de comprendre la crise postconciliaire. Dans *Chemin de l'avenir*, il citait avec éloge quelques auteurs modernistes, comme Teilhard de Chardin, Henri de Lubac, Yves Congar, probablement sans les avoir lus, et uniquement parce qu'ils étaient à la mode. Lionel Groulx aurait-il pu concevoir que la crise de l'Église découlait des erreurs du Concile, et même du pape ? À l'époque, très peu de prêtres en ont été capables.

Néanmoins, Groulx sentait que le clergé avait failli à sa tâche. Il écrivit dans ses *Mémoires* : « Je ne suis pas *Le Paysan de la Garonne*, selon M. Maritain. Mais que penser de notre épiscopat muet, plutôt pauvre en grandes personnalités, au surplus en triste déperdition d'influence, qui n'a pas pu se mettre d'accord pour défendre efficacement la confessionnalité scolaire, freiner la débâcle morale, et qui, sans protester, s'est laissé prendre ses séminaires ou collèges, seuls foyers de recrutement du clergé ? Je trouve à m'affliger des défections de trop de prêtres et de religieux qui cèdent, eux aussi, pour un grand nombre, à la tourmente de la sexualité. Je m'afflige autant de la disparition du prêtre et du religieux de l'enseignement et de l'éducation. Nous descendons, petit à petit, mais irrévocablement vers la médiocrité intellectuelle. Un fait me laisse dans le doute : la désertion de l'enseignement pour ce que l'on appelle *la pastorale*. À force de se vouloir *faire peuple*, le prêtre ne sait plus ce qu'il est⁸⁷. »

⁸⁷ Groulx, *Mémoires*, t. 4, p. 359–360.

Conclusion

Lionel Groulx a quitté ce monde le 23 mai 1967, à l'âge de 89 ans. Il est mort comme il a vécu, la plume à la main. Il était en train de rédiger un article pour les *Cahiers de l'Académie canadienne-française*. C'était l'année du centième anniversaire de la Confédération canadienne. Le problème des relations entre les deux peuples fondateurs du pays, auquel il avait consacré toute sa vie, n'était pas résolu. Il ne l'est toujours pas, même après le 150^e.

Le chanoine Groulx a eu droit à des funérailles d'État, célébrées à la basilique Notre-Dame de Montréal, la plus belle église de l'Amérique du Nord. Le Fleurdelisé a été mis en berne à l'Assemblée nationale du Québec. Le 24 juin 1977, le premier ministre René Lévesque a qualifié notre historien national de « père spirituel du Québec moderne », à l'occasion du dévoilement d'une plaque commémorative sur l'édifice de la Fondation Lionel-Groulx. On pouvait y lire une citation du chanoine qui illustre parfaitement son esprit :

« Jusqu'à la fin de ma vie, j'aurai rêvé grand, désespérément grand, pour mon pays et les hommes, mes frères, qui l'habitent. »



Lionel Groulx (1878–1967)
Quebec's National Historian

SUMMARY

Abbé Lionel Groulx (1878–1967) is the most influential intellectual in Quebec history. A historian and nationalist activist, he asserted that the French language was the guardian of the Catholic faith in North America. He edited *L'Action française de Montréal* (1917–1928), a magazine inspired by the traditionalist thinking of Maurice Barrès and Charles Maurras. Groulx advocated Quebec

independence as early as 1922. He denounced Anglo-Saxon cultural infiltration of French-Canadian society, through both British imperialism and American capitalism. He harshly criticized the "Quiet Revolution" of the 1960s, which de-Christianized Quebec under the pretext of modernizing it, and in particular the educational reform that distanced French culture in America from the living axis of ancient Greco-Latin civilization.

Keywords : Nationalisme, traditionalisme, Action française, Québec, Canada, Révolution tranquille, impérialisme anglo-saxon

RÉSUMÉ

L'abbé Lionel Groulx (1878–1967) est l'intellectuel le plus marquant de l'histoire du Québec. Historien et militant nationaliste, il affirmait que la langue française était gardienne de la foi catholique en Amérique du Nord. Il dirigea L'Action française de Montréal (1917–1928), une revue s'inspirait de la pensée traditionaliste de Maurice Barrès et de Charles Maurras. Groulx prônait l'indépendance du Québec, dès 1922. Il dénonçait les infiltrations culturelles anglo-saxonnes dans la société canadienne-française, tant par le biais de l'impérialisme britannique que du capitalisme américain. Il a sévèrement critiqué la « Révolution tranquille » des années 1960, qui a déchristianisé le Québec sous prétexte de le moderniser, et notamment la réforme de l'éducation qui a éloigné la culture française d'Amérique de l'axe vivant de la vieille civilisation gréco-latine.

Mots clés : Nationalisme, traditionalisme, Action française, Québec, Canada, Révolution tranquille, impérialisme anglo-saxon

REFERENCES

ACTION NATIONALE. Lionel Groulx, *prêtre : l'homme et l'œuvre (1878–1967)*, numéro spécial écrit en collaboration, vol. 57, n° 10, juin 1968, 188 p.

- ASSELIN, Olivier. *L'œuvre de l'abbé Groulx, Montréal, Fides, 2007* (édition originale 1923), 96 p.
- BLAIS, Jean-Éthier. *Le siècle de l'abbé Groulx, Montréal, Leméac, 1993*, 261 p.
- BOUCHARD, Gérard. *Les deux chanoines : contradictions et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx, Montréal, Boréal, 2003*, 313 p.
- COURTOIS, Charles-Philippe. *Lionel Groulx : le penseur le plus influent de l'histoire du Québec, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2017*, 575 p.
- DUPUIS, Jean-Claude. *Un combat identitaire : L'Action française de Montréal (1917–1928), Québec, Fondation littéraire Fleur de Lys, 2013*, 117 p. En ligne : *UN COMBAT IDENTITAIRE* (manuscritdepot.com).
- FILION, Maurice, dir. *Hommage à Lionel Groulx, Montréal, Leméac, 1978*, 224 p.
- FRÉGAULT Guy. *Lionel Groulx tel qu'en lui-même, Montréal, Leméac, 1977*, 237 p.
- GABOURY, Jean-Pierre. *Le nationalisme de Lionel Groulx : aspects idéologiques, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1970*, 227 p.
- HÉBERT, Pierre et LUNEAU, Marie-Pier. *Lionel Groulx et L'Appel de la race, Montréal, Fides, 1996*, 204 p.
- LAURENDEAU, André. *Nos maîtres de l'heure : l'abbé Lionel Groulx, Montréal, Éditions de l'Action canadienne-française, 1939*, 66 p.
- LUNEAU, Marie-Pier. *Lionel Groulx : le mythe du berger, Montréal, Leméac, 2003*, 226 p.
- MANN, Susan. *Lionel Groulx et 'Action française : le nationalisme canadien-français dans les années 1920, Montréal, VLB éditeur, 2005*, 200 p.
- REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE*. Numéro spécial sur Lionel Groulx, vol. 32, n o 3, décembre 1978, 207 p.
- ROY, Jean-Louis. *Maîtres chez-nous : dix années d'Action française (1917–1927), Montréal, Leméac, 1968*, 78 p.
- TRÉPANIÉ, Pierre. « Lionel Groulx, historien », *Les Cahiers des Dix*, n° 47 (1992), p. 247–277.
- Tous les écrits du chanoine Groulx sont disponibles sur le site : *La Fondation Lionel-Groulx* (fondationlionelgroulx.org vue le 21 juillet 2023).